Ne partez pas en vacances cet été sans SécurÉté!
CROIX BLEUE
286-8403
En semaine: de 8h30 à 21h00
Le samedi: de 8h30 à 17h00

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

7050 JEAN-TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui: partiellement ensoleillé, venteux et frais
Minimum 9° Maximum 22°
Demain: partiellement ensoleillé et frais DÉTAILS CAHIER SPORT
• MONTRÉAL, MERCREDI 21 JUILLET 1993 109e ANNÉE N° 266 64 PAGES, 6 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1,00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

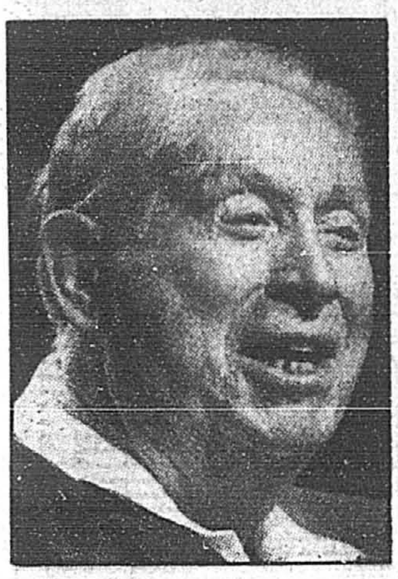

B4 TRENET

A 80 ans, Charles Trenet donnait hier soir au Forum un «ultime» spectacle d'adieu, mais pour beaucoup, ce n'était qu'un au revoir.

E 1 ÉCONOMIE

La baisse des cours pétroliers commence à profiter aux entreprises de transport, même si l'économie ainsi réalisée demeure mineure.

S 3 GIANTS 8 EXPOS 3

Gaffeurs en défensive, les Expos disputent un autre match sans saveur et encaissent un cinquième revers en six parties en Californie.

Sommaire

Annonces classees	
immobilier	D4 a D8
marchandises	D8
emplois	D8 a D10
automobiles	D10 a D12
propositions d'affaires	E4
Arts et spectacles	
informations	B4 a B7
cine-horaire	B6-B7
Tele-horaire	B6
Bandes dessinees	D7
Bridge	D10
Deces	D11
Economie	cahier E
Editorial	B2
Etes-vous observateur?	D4
Feuilleton	D5
Horoscope	D6
Le monde	B3
Loteries — resultats:	A4
Mots croisés	D8
Mot mystère	D9
Têtes d'affiche	A11
Vivre	D1 a D3

Les policiers réclament le droit de faire de la politique

LUCIE CÔTÉ

Trouvant antidémocratique l'article 6 de la Loi de police, qui interdit à un policier, sous peine de destitution, de se porter candidat à toute élection, même scolaire, dans le district judiciaire où il travaille, la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal a fait parvenir un mémoire au premier ministre Robert Bourassa pour obtenir des amendements à cette loi et à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

«Ces restrictions datent de l'arche de Noé. Il serait temps de les réviser. La Loi de police a été mise sur pied dans les années 60 et on est quand même en 1993. Autres temps autres moeurs», indiquait hier Yves Prud'homme, président de la Fraternité des policiers de la CUM.

«On demande une police plus communautaire, on veut des policiers plus près des citoyens; alors, le policier devrait pouvoir bénéficier des droits qui sont reconnus à l'ensemble de la population. On est aussi des membres de la société», affirme Yves Prud'homme qui terminait son éditorial publié dans le numéro de juillet de *La Flûte*, la revue de la Fraternité, en écrivant: «Nous n'accepterons jamais qu'un policier, en devenant un employé de l'État, ait un statut de citoyen de deuxième ordre».

En juin 1991, le ministère du Solliciteur général de l'Ontario a produit un document concernant «les droits à l'activité politique» des policiers de cette province, auquel le mémoire de la Fraternité des policiers de la CUM réfère.

Ce document souligne notamment que l'impartialité d'un policier pourrait être remise en question s'il se lançait en politique, mais fait également valoir qu'un policier politicien pourrait «renforcer le débat public sur des questions d'ordre public, et mener à des services policiers dont les dirigeants se préoccupent davantage de la collectivité en général».

«On a le droit d'être partie prenante à tous les niveaux. La société pourrait profiter de notre expérience. Peut-être bien qu'on manque de bons représentants en politique et il y a dans la police d'excellents candidats éventuels», assure le président du syndicat des policiers de la CUM, qui compte 4458 membres.

«Les fonctionnaires peuvent se présenter à des élections; ils obtiennent alors un congé sans solde. C'est exactement ce que nous demandons et c'est d'ailleurs déjà prévu dans notre convention collective», souligne encore M. Prud'homme.

Dans le mémoire de 16 pages (plus des annexes) expédié au premier ministre au printemps dernier, on peut lire que «l'article 6 de la Loi de police et l'article 63 (2) de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités constituent une restriction déraisonnable à la liberté de participer au processus politique sous toutes ses formes (seules deux provinces canadiennes, Québec et Terre-Neuve, ont des lois régissant les activités politiques des policiers). Ainsi en entrant au service de l'État comme policier, un citoyen voit sa liberté politique restreinte parce qu'il n'est pas un employé relevant d'un employeur «ordinaire».

Pour corriger la situation, le mémoire de la Fraternité des policiers de la CUM — qui se réclame des Chartes des droits de la personne — recommande donc qu'un «policier du Québec puisse se porter candidat à une élection scolaire, provinciale ou fédérale, sans aucune limitation territoriale».

En ce qui concerne les élections municipales, les policiers sont prêts à faire une concession et suggèrent que soit maintenue une règle de limitation territoriale.

VOIR POLICIERS EN A 2

Un tueur à gages tombe sous les balles de sa victime

MARCEL LAROCHE

Un tueur à gages chargé d'assassiner Rémi Brissette, ce mystérieux «homme d'affaires» associé de près à la mafia italienne à Montréal, est mort hier matin comme un mafioso, foudroyé par une décharge de fusil tirée par sa propre victime, qu'il venait de blesser de deux coups de feu.

Ce règlement de comptes aux rebondissements inattendus, digne d'une véritable série policière télévisée, s'est déroulé en plein jour, vers 9h, au moment où Rémi Brissette s'apprêtait à quitter sa luxueuse résidence du 771, rue Sherbrooke, dans un nouveau quartier situé près de l'autoroute 40, à Repentigny.

Rémi Brissette venait ainsi d'échapper miraculeusement à un complot d'assassinat ourdi par un ou des inconnus vivement intéressés à l'éliminer à tout prix du monde interlope dans lequel il évolue depuis plusieurs années.

Cet homme de 54 ans, décrit par la police comme un homme de confiance du leader du clan sicilien à Montréal, Vito Rizzuto, sait depuis quelque temps que sa tête a été mise à prix par certains membres influents de la pègre montréalaise.

Son frère cadet, Roger Brissette, 44 ans, un ex-tueur à gages du clan Dubois qui entretenait également des liens intimes avec le groupe de motards des Hell's Angels, n'a pas eu autant de chance, puisqu'il a été abattu d'une rafale de mitraillette dans la matinée du 17 décembre 1992

VOIR TUEUR EN A 2

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Des policiers se penchent sur le cadavre du tueur à gages, gisant sur la propriété de l'homme qu'il devait exécuter.

L'ex-président d'une société publique italienne accusé de corruption se suicide dans sa cellule

d'après Reuter et AFP

MILAN

Gabriele Cagliari, ancien patron du groupe pétrolier italien ENI, qui était en détention provisoire pour corruption, a été trouvé mort hier dans la salle d'eau de sa cellule à la prison de Milan, la tête couverte d'un sac en plastique.

Gabriele Cagliari, 67 ans, avait été arrêté et mis en détention préventive le 9 mars dernier, alors qu'il était président du 2e groupe nationalisé italien, pour avoir autorisé le versement de plusieurs milliards de lires de pots-de-vin au Parti socialiste (PSI) qui considérait l'Institut national des hydrocarbures (ENI) comme sa pompe à finances.

Mais il avait avoué toutefois que la Démocratie-chrétienne avait aussi bénéficié du financement de l'ENI. Le montant total des versements aux deux partis reconnus par lui atteignait 12,6 millions US. Cagliari s'était défendu en affirmant qu'il avait hérité d'un système mis en place par ses prédécesseurs.

Annonçant la nouvelle aux journalistes au Palais de justice de Milan, Me Vittorio d'Aiello a dénoncé l'acharnement du magistrat qui instruisait le dossier de son client, Fabio De Pasquale.

«Le coup qu'a porté Fabio de Pasquale à Gabriele Cagliari était d'une violence inouïe. Il lui avait personnellement promis de le libérer et est alors revenu sur sa parole». Et d'ajouter, la voix brisée par l'émotion: «Parfois, la justice peut tuer».

À Rome, le premier ministre Carlo Ciampi a déclaré que la mort de Cagliari plongeait chacun dans la tristesse.

«Il ne devrait pas y avoir de doute: Gabriele Cagliari s'est suicidé», a déclaré le procureur Maurizio Grigio après avoir vu le corps, et la nouvelle relançait immédiatement la polémique sur le «gouvernement des juges» dans les innombrables affaires de pots-de-vin qui secouent l'Italie.

La nouvelle a suscité une tempête politique, latente depuis l'extension de l'enquête *Mani pulite* (Mains propres), lancée il y a 17 mois. Le procureur Antonio di Pietro, qui est à l'origine de l'opé-

VOIR CELLULE EN A 2

La Ville fait démolir le cinéma incendié

Le propriétaire avait déjà été frappé par l'incendie de la rue Saint-Sulpice

ÉRIC TROTTIER

Le propriétaire du cinéma Ève, John Ting, est resté songeur toute la journée, hier, accoté sur une vitrine du Burger King et regardant son immeuble en cendres, boulevard Saint-Laurent, près de Sainte-Catherine, dans le *Red Light* de Montréal. «Ce n'est pas de chance, ce n'est pas de chance», a-t-il confié, la gorge serrée, le regard livide.

C'est que M. Ting avait en mémoire un autre incendie, aussi dévastateur que celui qui a détruit son cinéma porno, lundi soir.

Il y a à peine un an et demi, un de ses immeubles situé au 451, rue Saint-Sulpice, dans le Vieux-Montréal, avait complètement flambé et entraîné avec lui trois maisons historiques.

Le plus violent incendie à survenir dans la métropole ces dernières années, avaient conclu les pompiers.

On se rappellera d'ailleurs qu'une vive controverse avait éclaté après que les pompiers eurent découvert que les gicleurs de l'immeuble de M. Ting n'avaient pas fonctionné pendant l'incendie. Car les pompiers avaient à l'oeil le 451 rue Saint-Sulpice: ils avaient dû répondre à 12 plaintes en deux ans et avaient constaté à trois reprises que les soupapes réglant le fonctionnement des gicleurs étaient volontairement fermées.

L'incendie était resté «suspect» pour la police, mais personne n'a été arrêté. M. Ting n'a pas gardé son immeuble du Vieux-Montréal. «Je l'ai vendu; j'avais besoin d'argent pour un ami», a-t-il déclaré à *La Presse*, hier.

Il ne sait toutefois pas ce qu'il entend faire avec les restes du cinéma Ève. Vendre ou rebâtir? «C'est trop tôt pour décider, mais

VOIR VILLE EN A 2

J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

SPÉCIAUX DE SEPTEMBRE
TUNISIE
17 jrs, circuit + séjour, 35 repas 1 699 $
ESPAGNE (Costa del Sol)
2 semaines, vol + hôtel 939 $
PORTUGAL (Algarve) 2 sem. 1 039 $

CROISIÈRES
BAHAMAS 7 nuits 548 $
6 nuits 528 $
Nouvelle-Angleterre
5 nuits 488 $
4 nuits 398 $

SPÉCIAL SUD
Cuba 31 juillet, 7 août
Sol Palmeras, 1 sem. 697 $
Tuxpan, 2 repas 829 $
Granma 499 $
Melia 709 $
COSTA RICA 25 juillet, 1er août
Irazu, 1 sem. 597 $ El Mar 597 $
Cayo Coco 31 juillet, 7 août
Hôtel Guitart, 1 sem. 777 $
Cancun 24 juillet
Cancun Inn, 1 sem. 597 $
Aristos 897 $

ITALIE
15 jours, vol + hôtel à partir de 1 827 $
HAWAII
vol + hôtel à partir de 1 198 $
RIO
12 jours, vol + hôtel à partir de 1 299 $

VOL SEULEMENT

ALGER	1 069$	CALGARY	533 $
CASABLANCA	879 $	HAÏTI	442 $
TUNIS	984 $	ORLANDO	259 $
PARIS	388 $	CANCUN	355 $
BRUXELLES	499 $	CUBA	327 $
VANCOUVER	479 $	FT. LAUDERDALE	288 $

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis.
1936729-707

Demain dans *La Presse*

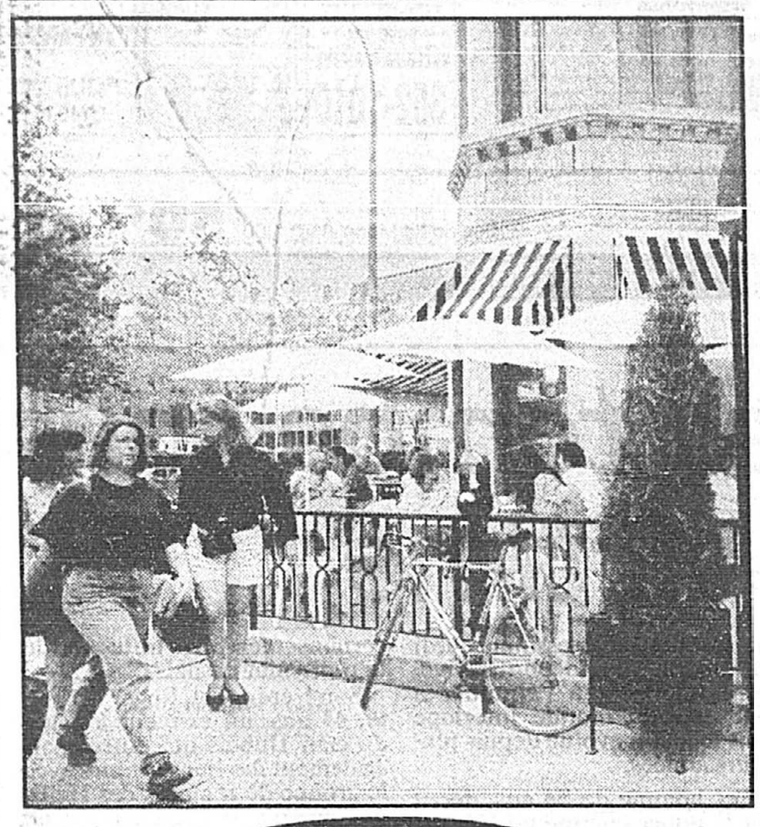

Sortir

L'attrait des terrasses

■ **Le grand avantage des terrasses, c'est qu'on peut y cultiver l'art de prétendre qu'on n'a rien d'urgent à faire dans la vie. Ce qui demande toutefois un certain entraînement, si bien qu'au début, pour se donner une contenance, on pourra se munir d'un journal ou d'un livre, sans qu'il soit aucunement nécessaire de les lire. Ou bien, les verres fumés vous permettront de surveiller en catimini tout ce qui se passe autour de vous. À lire demain dans *La Presse*.**

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Hôpital St-Mary's, 3830, Lacombe, auditorium, de 9 h 30 à 16 h 30;
- à L'Ange-Gardien: camping Mon-Repos, 162, rue Louise, de 11 h à 18 h;
- à Saint-Bruno: organisée par le Club des Lions, les Automobiles Niquet et le Centre d'Action Bénévole «Les P'Tits Bonheurs», Automobiles Niquet Inc., 1905, boul. Sir Wilfrid-Laurier (Route 116), de 15 h à 20 h 30;
- à Saint-Jean-Baptiste de Rouville: organisée par le Comité des Loisirs, Camping Rouville, salle Poulailler, de 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h 30.

Le soleil

Indice ultraviolet B du 21 juillet à Montréal

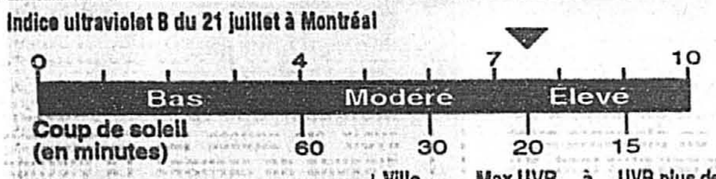

Avec un indice ultra-violet B inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	7.5	13h10	10h à 16h
Montréal	7.5	13h00	10h à 16h
Ste-Agathe	7.4	13h01	10h à 15h
Sherbrooke	7.6	12h54	10h à 16h
Drummondville	7.3	12h56	10h à 16h
Québec	7.2	12h51	11h à 15h

L'arrosage

Recommandations d'arrosage du 21 juillet 1993

Municipalités	Adresses Paires	Adresses Impaires	Municipalités	Adresses Paires	Adresses Impaires
Anjou	2	2	Montréal	2	2
Bois-des-Filion	X	2	Pierrefonds	X	2
Bromont	X	2	Repentigny	X	2
Chambly	X	2	Saint-Bruno de Montarville	X	2
Contrecoeur	X	2	Saint-Charles-Borromée	X	X
Dorval	NR	NR	Saint-Hyacinthe	X	2
Granby	X	2	Saint-Jean-de-Matha	2	X
Ile Perrot	X	2	Saint-Luc	X	2
Lachenaie	X	X	Sainte-Agathe	2	X
Laval	X	2	Sainte-Anne-de-Bellevue	X	2
Lorraine	X	2	Terrebonne	X	X
Mascouche	X	X	Verdun	2	2

Légende
1 Une heure d'arrosage recommandée
2 Deux heures d'arrosage recommandées
X Arrosage interdit
NR Arrosage non-recommandé

Veuillez vérifier les horaires d'arrosage en vigueur dans votre municipalité. Arrosage non recommandé en cas de pluie. Renseignements: l'Association Québécoise des Techniques de l'eau, 874-3700.

La quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres **631**
à quatre chiffres **9692**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

29-3
CODE DU JOUR
MERCREDI 21 JUILLET 1993

SUITE DE LA UNE

TUEUR

Un tueur à gages tombe sous les balles de sa victime

sur la rue Bélanger, dans le nord de la métropole.

Quelques mois auparavant, deux autres connaissances des frères Brissette, le comptable Robert Caverzan et le trafiquant de cigarettes de contrebande Ghislain Renzo, tous deux de Laval, avaient aussi été passés par les armes.

Quant à Rémi Brissette, dont le nom a déjà été associé à plusieurs affaires de fraude et d'extorsion, il avait défrayé la chronique judiciaire, à l'été 1992, lors de son arrestation dans le dossier de la vague d'attentats à la bombe contre les animaleries Yogi, à Montréal.

Accusé devant les tribunaux d'avoir orchestré cette affaire pour s'approprier ces commerces spécialisés, Brissette avait aussi été inculpé d'avoir comploté avec des complices pour assassiner un avocat montréalais engagé par les propriétaires des animaleries Yogi.

Bénéficiant depuis le mois de mars dernier d'un sursis de peine assorti d'une probation de trois ans en rapport avec cette série de crimes violents, Rémi Brissette était sur le point de quitter sa résidence de la rue Sherbrooke, à Repentigny, pour se rendre à un rendez-vous fixé pour 9 h 30 hier matin, quand il a été victime d'un traquenard.

Brissette marchait sur le parterre avant de sa propriété, téléphone cellulaire en main, en direction de sa Jaguar garée en face de sa maison, lorsqu'un individu a surgi d'une camionnette stationnée dans la rue, à moins de trois mètres de son véhicule.

Armé d'un pistolet de calibre .22 muni d'un silencieux, le visage dissimulé par un masque d'Halloween et portant des gants en cuir, l'homme a aussitôt contourné la camionnette GMC Safari rouge et grise signalée volée et dont les fenêtres latérales avaient été laquées à la peinture noire, a traversé la rue d'un pas rapide et s'est approché de sa victime.

Réalisant à la toute dernière seconde que cet individu se trouvant maintenant à moins de deux mètres lui braquait une arme en pleine figure, Brissette a juste eu le temps de lever la main pour se protéger.

Un premier projectile l'a atteint à la main et un deuxième lui a transpercé la joue droite avant que l'arme de son agresseur ne s'enraye. Ne voulant en aucun prix laisser filer sa victime, le cagoulard a bondi sur sa proie, la frappant à plusieurs reprises au visage avec la crosse de son arme.

Après avoir roulé sur le gazon, Brissette a finalement réussi à se libérer de son emprise pour s'enfuir à toute vitesse dans la maison, pourchassé par son assaillant désemparé qui s'est buté à une porte verrouillée.

Une fois à l'intérieur de sa résidence, où se trouvaient sa femme et son fils de 13 ans, Brissette s'est alors emparé d'un fusil de calibre .12 et a ouvert la porte pour constater que son agresseur le pointait toujours de son arme.

Blessé et sentant sa vie menacée, Brissette a été plus rapide sur la gachette que son assaillant et l'a abattu d'une seule décharge de fusil.

Lorsque les premiers patrouilleurs de la Sûreté municipale de Repentigny sont arrivés sur les lieux, ils ont découvert le corps inerte du cagoulard gisant sur le gazon, devant la propriété de Rémi Brissette, lui-même blessé de deux balles.

Un médecin d'Urgences-Santé n'a pu que constater la mort de l'individu, atteint en pleine poitrine par une décharge de fusil, un homme de 35 ans dont l'identité n'avait pu être rendue publique hier soir.

Par ailleurs, Brissette était toujours conscient lorsqu'il a été transporté en ambulance au Centre hospitalier Le Gardeur, à Repentigny, où les médecins envisageaient de l'opérer pour tenter de retirer le projectile qui lui a perforé la joue pour aller se loger à la base du cou. On l'a aussi soigné pour une blessure superficielle à la main et quelques dents endommagés par des coups de crosse de pistolet.

Entouré des membres de sa famille, dont sa femme, son jeune fils et son frère Jean-Guy, Brissette était toujours hospitalisé hier soir sous surveillance policière.

Quant aux voisins immédiats de Brissette, qui habite depuis près de cinq ans ce quartier résidentiel de Repentigny, ils n'ont pas caché leurs craintes d'avoir un tel personnage dans le secteur, surtout depuis qu'une vague d'attentats à la dynamite y frappe depuis quelques semaines des résidences privées et des automobiles d'hommes d'affaires... □

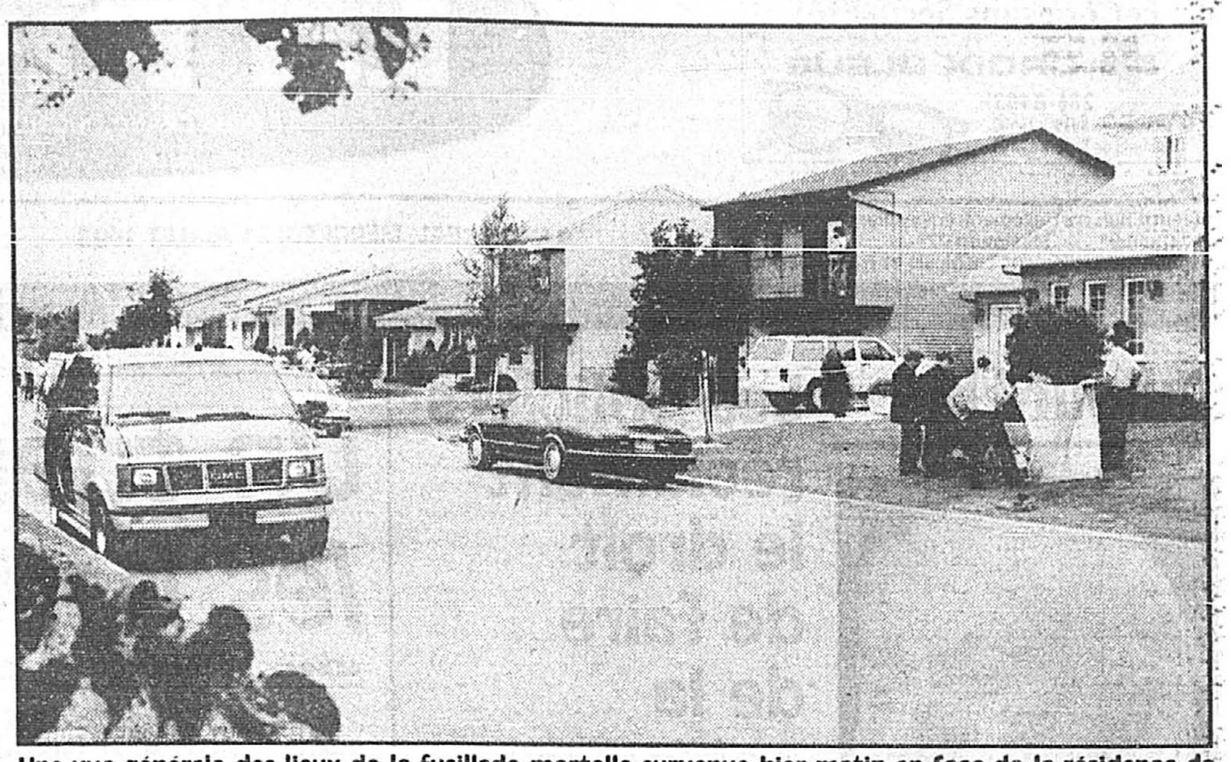

Une vue générale des lieux de la fusillade mortelle survenue hier matin en face de la résidence de Rémi Brissette, rue Sherbrooke, à Repentigny.
PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

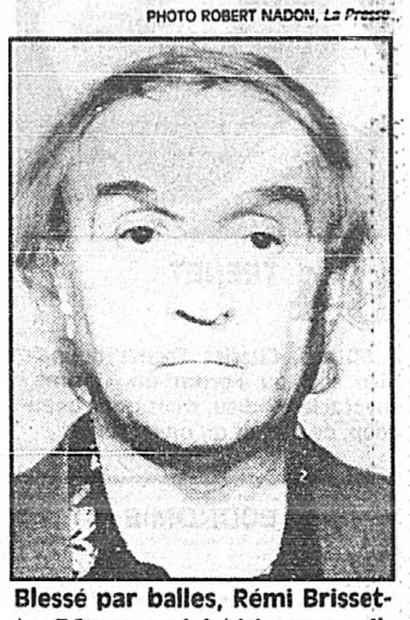

Blessé par balles, Rémi Brissette, 54 ans, a résisté à son assaillant qu'il a abattu d'une décharge de fusil.

CELLULE

L'ex-président d'une société publique italienne accusé de corruption se suicide dans sa cellule

ration «Mains propres», a déclaré que l'ancien président de l'ENI aurait dû être remis en liberté il y a six semaines. «C'est une défaite», a-t-il dit par trois fois.

L'ancien premier ministre socialiste Bettino Craxi, contraint par le scandale du *Tangentopoli* (corruption-ville) de renoncer à la direction du PSI qu'il assuma pendant 17 ans, a dit voir en Cagliari «une autre victime du recours violent au judiciaire».

Le no 2 du Parti libéral, Raffaello Morelli, a affirmé que la mort de l'ex-patron de l'ENI était «une nouvelle infamie tragique causée par la dégénérescence de la détention préventive en un instrument de torture».

Plusieurs élus ont demandé un débat parlementaire immédiat sur le décès de Cagliari. «Après quatre mois de tension, après avoir vu ses demandes (de mise en liberté sous caution) rejetées pour la énième fois, la pression était devenue trop forte pour lui», a commenté Tiziana Maiolo, député non inscrit, qui avait rendu visite à Cagliari il y a deux semaines.

L'hypothèse du suicide en tout cas n'était pas remise en cause: Cagliari avait adressé une lettre à sa famille dans laquelle il évoquait cette éventualité, apprend-on de source informée.

Dans la lettre de six pages datée du 3 juillet avec la mention «À n'ouvrir qu'après mon retour à la maison», Cagliari se déclare prêt à commettre «un acte de rébellion» et déplore que le système judiciaire vise à «détruire la personne, non à faire justice».

Francesco Severio Borrelli, procureur de la République de Milan, a pour sa part indiqué que l'ancien président de l'ENI (Institut national des hydrocarbures) avait écrit «au moins une dizaine de lettres» dans lesquelles il parlait de suicide.

Me D'Aiello a indiqué que Cagliari avait été interrogé dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Enimont, la joint-venture créée entre l'ENI et le groupe Ferruzzi-Montedison, ayant donné lieu à une surévaluation de ses parts à sa revente.

La célérité avec laquelle la classe politique a réagi à la mort de Cagliari illustre l'aspect sensible des dossiers de corruption qui éclaboussent les politiques plus encore les grands groupes industriels, publics et privés. Il n'est pas une semaine sans qu'un patron d'entreprise ou un haut dirigeant de sociétés ne soit convoqué au Palais de justice ou jeté en prison.

Le président de la filiale du groupe Nuovo Pignone (turbines à gaz), Franco Ciatti, a été arrêté et incarcéré le même jour que Cagliari. Trois jours plus tard, trois dirigeants de filiales tombaient à leur tour dans les mailles de la justice.

Depuis le déclenchement de la vaste enquête «Mains propres», au moins 11 personnes se sont donné la mort. Mais Gabriele Cagliari est le premier suspect décédé en prison. □

VILLE

La Ville fait démolir le cinéma incendié

je n'ai pas planifié de vendre», a-t-il répondu en précisant tout de même que l'immeuble vaut dans les 900 000 $. «Peut-être un million», a-t-il ajouté.

«Chose certaine, si je reconstruis, ce sera pour faire une autre salle de cinéma. Ça fait trente ans que cet immeuble sert de cinéma, pourquoi ne pas continuer dans cette voie? C'est une façon comme une autre de faire du fric...»

En tout cas, si jamais M. Ting songeait sérieusement à se départir de son immeuble, un de ses voisins serait intéressé à l'acquérir. «Nous aimerions certainement nous impliquer», a déclaré le directeur du bar New Orleans, Gaston Jacques.

Celui-ci s'affairait à évaluer les dommages subis par son établissement, hier, en compagnie d'une dizaine d'employés. «Les dégâts sont mineurs; on évalue ça à quelques milliers de dollars et bien des maux de tête. Nous avons été chanceux», a-t-il expliqué.

En fait, le New Orleans s'en tire avec deux ou trois trous dans le toit de l'immeuble (faits par les pompiers pour évacuer la fumée), quelques murs de plâtre détruits par l'eau, des tapis salis par la fumée, sans plus. «Nous serons prêts à rouvrir nos portes dès samedi», a-t-il promis à sa clientèle.

Pendant que la police et les pompiers poursuivaient leur enquête sur les mystérieuses circonstances entourant l'incendie du cinéma Ève, la Ville de Montréal a fait démolir une partie de la bâtisse, hier soir. «Question de sécurité, a raconté un policier. Normalement on la garderait intacte jusqu'à la fin de l'enquête. Mais les clochards ou les junkies du secteur n'hésiteraient pas à y entrer. Ça serait trop dangereux.»

Les enquêteurs de la brigade des incendies criminels de la police de la CUM ne peuvent pas encore dire quelle est la source du feu du cinéma Ève. Ils ne savent pas non plus si l'incendie est criminel. Tout au plus ils se doutent désormais que le brasier a éclaté derrière l'écran, selon le témoignage de la douzaine de clients qui se trouvaient dans la salle au moment du drame.

L'un d'eux, Georges Lalonde, a aussi déclaré à *La Presse* avoir vu un homme sortir par la porte arrière du cinéma, peu de temps avant que le feu n'éclate sur l'écran, vers 20 h 40 lundi soir. «Mais rien ne laisse croire que c'est criminel, soutient le lieutenant-détective Pierre Généreux. L'enquête est difficile parce que tout a brûlé. Disons que ça reste douteux. Nous devons encore rencontrer des témoins et les premiers pompiers...»

Des prélèvements devaient aussi être faits hier soir dans les décombres pour tenter de trouver des traces d'accélérant. Selon le chef pompier François Bélisle, le résultat des analyses sera connu d'ici la fin de la semaine. □

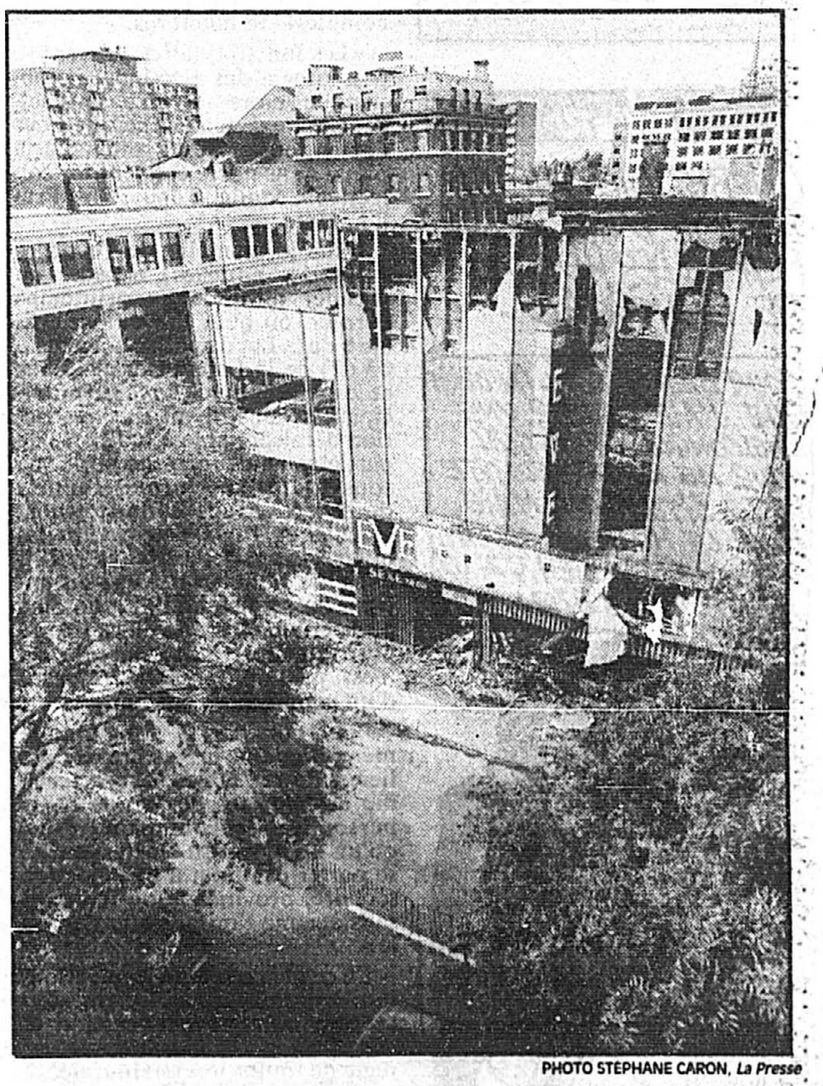

PHOTO STÉPHANE CARON, *La Presse*

La Ville de Montréal a décidé hier de faire démolir l'immeuble incendié qui abritait le cinéma Ève, rue Saint-Laurent.

POLICIERS

Les policiers réclament le droit de faire de la politique

«Pour les élections municipales, plutôt que de garder l'interdiction qui s'étend à tout le district judiciaire, qui peut contenir plusieurs municipalités, il pourrait y avoir un amendement spécifiant qu'un policier ne peut se présenter dans la municipalité où il est employé, pour éviter les conflits d'intérêts et une situation où un policier, élu maire, devient ainsi l'employeur... de son employeur», suggère M. Prud'homme.

«Mais au niveau scolaire, les restrictions n'ont aucun sens, il ne devrait y en avoir aucune. Nous avons aussi des enfants et nous avons notre mot à dire. Nous devrions avoir le droit de participer et de nous impliquer. Les policiers sont très impliqués au niveau scolaire sur le territoire de la CUM, mais ils n'ont pas le droit d'être commissaires ou président d'une commission scolaire», déplore Yves Prud'homme. □

Complexe Desjardins
19 AU 31 JUILLET
PiJet
En rétrospective

Une présentation de La Presse
en collaboration avec la bière MOLSON EXPORT

La Presse

Tout Verchères se recueille

GEORGES LAMON

■ Tout Verchères s'était déplacé hier soir pour venir se recueillir sur les 14 cercueils et deux urnes des dépouilles victimes de la tragégie du Lac-Bouchette, alignés dans le gymnase de l'école primaire Ludger-Duvernay, transformé en chapelle ardente.

C'est vers 15 heures que les cercueils, recouverts d'une gerbe de fleurs et de la photo de chaque personne disparue, sont arrivés au gymnase.

D'abord, les nombreux proches des victimes avaient eu préséance entre 18 et 19 heures, puis les membres de cette communauté attristés par les événements qui arrivaient par petits groupes. Vers 20 heures, une file de citoyens attendaient patiemment de pouvoir entrer. On pouvait lire sur le visage de certains toute la tristesse de ce moment ultime qu'ils venaient de vivre. Peu d'entre eux pourtant quittaient en pleurant.

En fait, les journalistes caméramen et photographes qui ont fait le pied de grue pendant plus de deux heures ont dû se fier à certains proches pour connaître l'atmosphère qui régnait dans ce gymnase, puisqu'on leur en avait interdit l'accès

«Il y avait de l'émotion en masse à l'intérieur, confiait un proche d'une disparue, mais aussi une chaleur étouffante. Certains ne pouvaient s'empêcher de pleurer, ajoutait ce vieil homme, d'autres vivaient ce moment comme résignés par le malheur qui les frappait.»

C'est, apparemment à la demande des familles que l'accès avait été interdit aux membres des médias. Et un homme aux allures d'adjudant-chef, se sentant investi de tous les pouvoirs, en gardait jalousement l'entrée, refoulant tout journaliste, photographe ou caméraman qui osait s'y présenter. Devant l'étonnement des journalistes, M. Charles Cabana, arborant fièrement son appartenance au club Optimiste de l'endroit, insistait pour refouler ces «curieux» plus loin, les empêchant même de rester dans la rue. «S'il faut employer la force, on a de la force ici, aboyait-il, visiblement sur le bord d'éclater. Allez de l'autre côté de la rue!»

Même Madame le maire, Dell Dunn Senechal, arrivée quelques minutes plus tard, admettait qu'il nous serait «impossible» de pénétrer dans le gymnase. C'est donc avec beaucoup d'amertume que nos journalistes frustrés ont repris le chemin de retour.

Par ailleurs, les deux survivants de la tragédie Mme Florence Chaillon, 74 ans et Gaston Brunelle, 66 ans, sont toujours hispitalisés au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Leur état n'inspire toutefois aucune crainte pour le moment bien que les risques d'infection demeurent toujours à craindre, compte tenu de l'âge des patients.

Dans un communiqué émis hier, la direction de l'Hôtel-Dieu précise que les deux patients, qui ont subi des brûlures au poumon, se remettent grâce à un respirateur artificiel. Dans les deux cas, leur condition pulmonaire s'améliore.

Mme Chaillon a été brûlée au visage aux mains et aux cuisses, en plus d'une fracture à l'avant-bras gauche. Quant à M. Brunelle, ses brûlures sont localisées à la tête, au dos et aux membres supérieurs.

Au bureau du coroner en chef à Québec, Me Pierre Morin, son porte-parole et responsables des communications, Bernard Duchesne, a précisé à *La Presse* qu'on ne décidera pas avant trois semaines s'il y a lieu de tenir ou non une enquête publique sur cette hécatombe. Cependant, tout porte à croire qu'il n'y en aura pas.

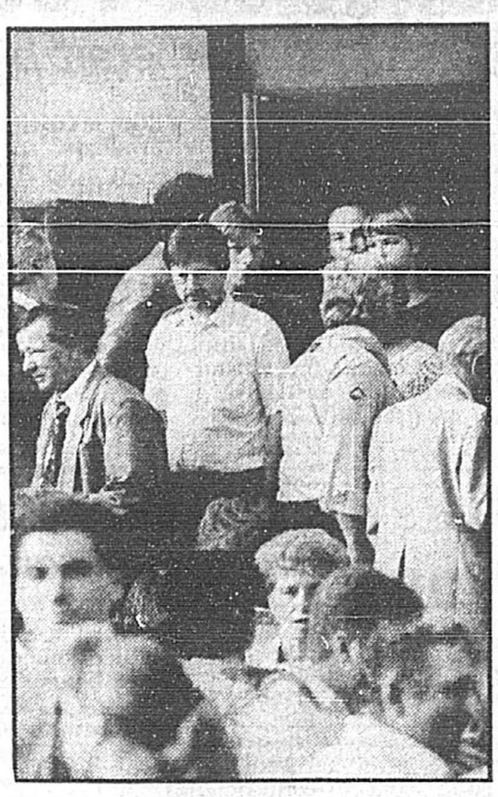

La foule était nombreuse aux abords du gymnase de l'école Ludger-Duvernay. PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

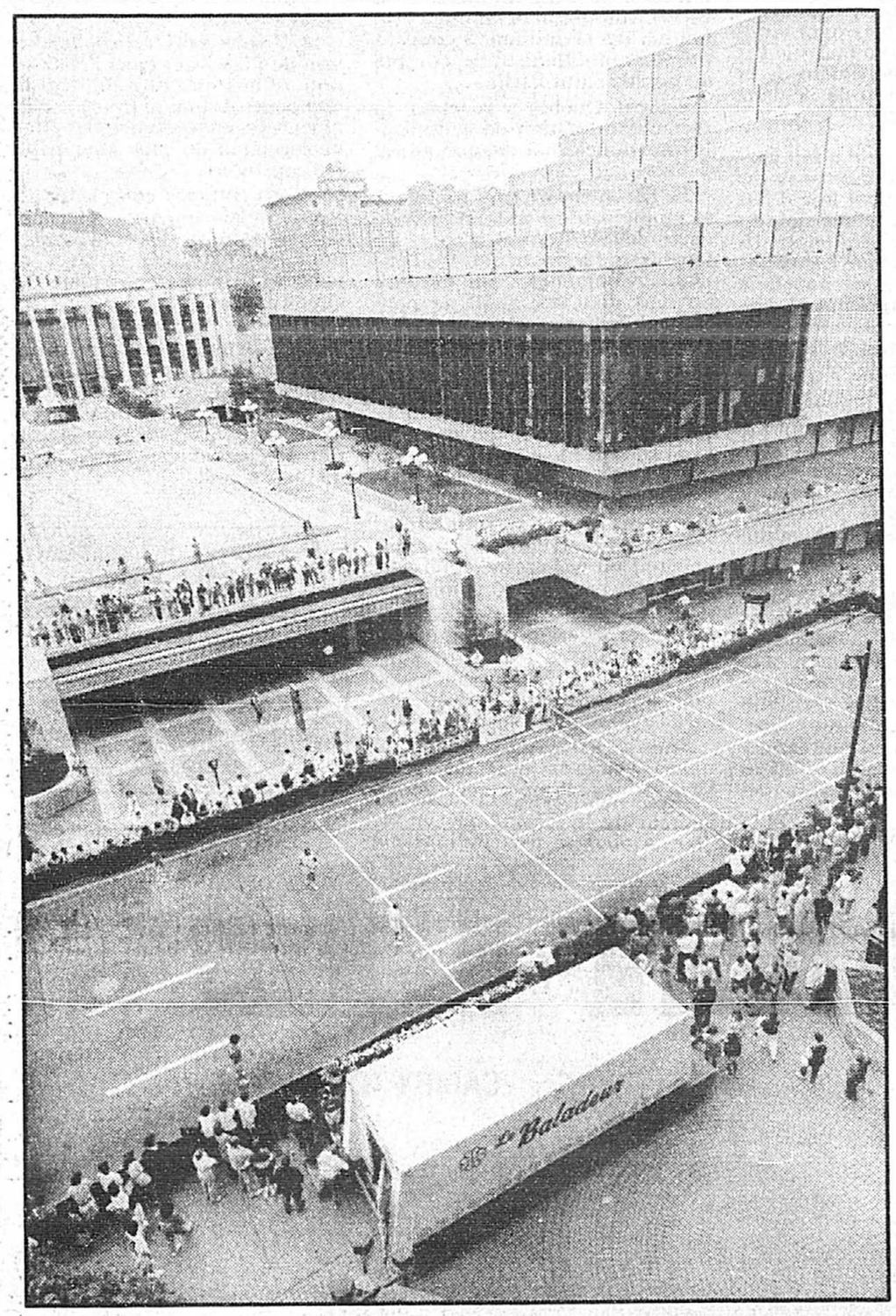

Quatre «légendes» du tennis descendent dans la rue

PASQUALE TURBIDE

■ Hier midi, rue Ste-Catherine, les fonctionnaires qui sortaient du Complexe Desjardins pour aller luncher sont probablement retournés dans leur bureaux avec un complexe d'infériorité.

Devant eux, sur l'asphalte, quatre «légendes» du tennis aux âges plus que respectables se renvoyaient la balle énergiquement. Ça suait à grosses gouttes, mais ça s'amusait ferme.

Vitas Gerulatis, Pancho Gonzales, Lew Hoad et Owen Davidson s'affrontaient dans le cadre de la cinquième édition de «Tennis dans la rue», en guise «d'amuse-gueule» aux Internationaux Players. On voulait faire la promotion du tournoi des Légendes du tennis Xerox, qui aura lieu au parc Jarry à compter de demain.

Bien sûr, les 300 personnes qui bordaient la rue Ste-Catherine, entre Jeanne-Mance et Saint-Urbain, ne s'attendaient ni aux coups de canon de Jim Courrier, ni au jeu de pied de Michael Chang. Les tennismen qui s'affrontaient sur l'étroit court d'asphalte avaient entre 38 et 65 ans et leurs smashs manquaient d'énergie. Mais impossible de s'y tromper. Ces gars-là possédaient leur tennis: la technique et les feintes compensaient amplement pour le manque de souffle.

Claude Copin, une touriste parisienne, était séduite par la performance des vieux pros: «Si on pouvait arriver à faire la même chose à cet âge-là...» soupire-t-elle. jacques Arpin, armé de son appareil-photo, était de son côté bien décidé à se rendre au parc Jarry ce week-end: «J'ai déja vu jouer Gonzales et Gerulatis et puis même à leur âge, ça fait un beau petit spectacle!»

Les joueurs séniors sont des professionels de ce genre d'événement et ils savent exactement comment faire réagir un public amorphe. On s'engueule en riant, on jette sa raquette par terre, on plaisante avec les amateurs... Un peu plus tard, Richard Legendre et Réjean Genois viendront ajouter un peu de couleur locale à l'événement.

Après les deux parties, qui n'ont duré, en réalité, que le temps d'une manche, les vedettes se sont promenées dans la foule et ont distribué 500 billets aux amateurs pour les matchs séniors de la fin de semaine prochaine.

En se dirigeant vers le bar de l'hôtel Méridien, Owen Davidson, le grand Australien vainqueur du Grand Chelem en double expliquait ce qui le faisait toujours courir: «C'est pas compliqué, à 50 ans, ou bien je continue, ou bien je crève.»

Rue Sainte-Catherine, en face de la Place-des-Arts, les joueurs de tennis et les spectateurs s'en donnent à coeur joie.

PHOTO STÉPHANE CARON, *La Presse*

Des Mohawks manifestent pour revendiquer leur «droit» à l'électricité

ÉRIC TROTTIER

■ Une cinquantaine de Mohawks traditionalistes de Kahnawake ont manifesté hier devant les locaux du conseil de bande pour protester contre une récente collaboration entre *Peacekeepers* et Hydro-Québec.

Hydro-Québec s'est rendue à quatre reprises dans la réserve mohawk, depuis le 31 mai dernier, pour faire des interruptions de courant. Chaque fois, les employés de la société d'État étaient escortés de Peacekeepers.

Hydro-Québec cherche depuis la crise amérindienne de 1990 à régler ses problèmes de recouvrement des comptes à Kahnawake. Près de 25 p. cent des habitants de la réserve mohawk ne paient pas leurs factures avec régularité. Le total des comptes en souffrance atteignait d'ailleurs les trois millions de dollars, le 31 mai.

Des techniciens avaient tenté à plusieurs reprises dans le passé de couper le courant des mauvais clients d'Hydro, mais ils ont été intimidés de diverses façons, si bien que la société d'État a décidé de ne plus se rendre dans la réserve.

Des négociations entre Hydro et le conseil de bande de Kahnawake ont toutefois abouti le printemps dernier. Le conseil mohawk a accepté de «protéger» les employés de la compagnie d'État, en les entourant de policiers *peacekeepers* chaque fois qu'ils auraient à se rendre sur la réserve.

Aussi, le 31 mai dernier, Hydro a effectué 9 interruptions de courant. Depuis, trois autres séries de coupures ont privé d'électricité 24 résidants ou commerçants de Kahnawake.

Les manifestants d'hier se sont d'abord rendus au conseil de bande, puis au poste de police des *Peacekeepers*. Munis de pancartes et scandant des slogans, la plupart de ces traditionalistes revendiquaient le «droit fondamental» au service d'électricité, droit réservé aux autochtones, prétendent-ils.

Le chef Philip Jacobs, du conseil de bande mohawk, n'est pas d'accord. «Hydro-Québec a le pouvoir de couper l'électricité à ceux qui ne paient pas leurs comptes. Je ne crois pas que ce soit une bonne idée de défier cette entreprise. Moi je ne prends pas de risque en tout cas: je paie toutes mes factures.»

Selon M. Jacobs, Hydro a donné «toutes les chances» aux mauvais clients de faire des arrangements. L'interruption de courant constitue donc l'ultime solution. «Les *Peacekeepers* vont continuer à assister les employés d'Hydro-Québec», dit-il.

Pour Jean-Marie Pelletier, responsable des comptes en souffrance chez Hydro, la méthode d'interruption du courant est la seule possible avec la clientèle récalcitrante. «Et ça marche, puisque la plupart des clients avec qui nous avions des problèmes ont négocié des arrangements avec nous depuis que nous avons entrepris ces coupures.»

Cinglant revers de *Remorquage québécois à vos frais* en Cour d'appel

YVES BOISVERT

■ Robert Salois, le propriétaire de la firme controversée «Remorquage québécois à vos frais», vient de perdre une importante bataille en Cour d'appel du Québec.

Renversant deux jugements de tribunaux inférieurs, le plus haut tribunal au Québec, dans un jugement rendu public hier, a en effet déclaré valide le règlement de la Ville de Montréal qui est venu encadrer l'activité de remorquage sur le territoire de la ville.

Remorquage québécois à vos frais fait affaire avec divers commerces et propriétaires de parkings pour remorquer les voitures garées illégalement sur ces terrains privés. Plusieurs contestent ses méthodes et, surtout, l'addition salée qui accompagne de tels remorquages.

Salois avait été acquitté des trois chefs d'accusation qui pesaient contre lui, en 1990, en Cour municipale, puis en 1992, en Cour supérieure, parce que les juges avaient conclu que le règlement municipal sur le remorquage était inconstitutionnel et déraisonnable.

La Cour d'appel, à l'unanimité, est venue lundi casser cet acquittement, et déclarer Salois coupable de trois manquements à ce règlement. En effet, Salois a réclamé plus de 50$ du propriétaire d'une voiture qu'il a remorquée (ce qui est la limite fixée par le règlement), il a remorqué la voiture à plus de 5 kilomètres et il a omis d'émettre un avis de remorquage conforme au règlement.

La juge Christine Tourigny, qui a écrit le jugement pour la cour, a rejeté tous les arguments de Salois. Selon lui, la Ville avait rédigé un règlement spécial pour régler «son cas», ce qui constituerait de la discrimination. Ce serait le cas, de dire la juge Tourigny, si le règlement créait des classes de remorqueurs, ce qui n'est pas le cas: tous les remorqueurs sont soumis aux mêmes règles.

Salois plaidait de plus que la Ville s'ingérait de façon indue dans les activités commerciales «de nature purement privée». Mais là encore, la Cour d'appel lui donne tort: «la Ville a tout à fait le droit de s'ingérer dans les activités commerciales pour les réglementer; au surplus, nulle preuve n'a été faite devant la cour qui démontrerait l'intention malicieuse et la conséquence désastreuse» de ce règlement sur le commerce de Salois.

Salois se plaignait aussi de ce que le remorquage fait par la Ville ou la police peut coûter plus cher que 50$, ce qui est interdit aux «privés» comme lui. Mais la Ville a démontré que les frais étaient à peu près les mêmes dans les deux cas.

De toute manière, de dire la juge Tourigny, les avocats de Salois n'ont jamais fait la preuve de leurs prétentions.

Salois a maintenant 30 jours pour en appeler de ce jugement qui pourrait, s'il est maintenu, porter un dur coup à son entreprise, en venant en encadrer très sérieusement les activités et les procédés.

Entre-temps, il devra se représenter en Cour municipale pour se faire imposer une peine.

L'EXPRESS DU MATIN

DÉTENU TROUVÉ PENDU

■ Un détenu du pénitencier Archambault, de Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal, a été trouvé pendu dans sa cellule de l'unité de santé mentale de l'établissement vers 00h15 hier. C'est un surveillant qui a fait la macabre découverte lors d'une ronde de routine. Les manoeuvres de réanimation n'ont donné aucun résultat. L'identité de la victime n'a pas été dévoilée.

PRISE D'OTAGE À MASKINONGÉ

■ Un individu qui avait pris en otage un employé municipal vers 14 h 30, hier, à Maskinongé, à l'ouest de Trois-Rivières, s'est finalement rendu aux policiers de la SQ vers 19 h 30. L'homme avait libéré son otage une heure plus tôt à la suite de négociations avec les policiers. Il doit comparaitre aujourd'hui sous des accusations de séquestration. Le suspect, âgé de 41 ans, aurait décidé de prendre l'employé en otage à la suite de démêlés qu'il aurait eus avec les autorités municipales au sujet d'un autobus d'écolier qu'il avait transformé en chalet et qu'il avait installé dans une zone inondable.

PROFESSEUR SOUPÇONNÉ D'ATTOUCHEMENTS

■ Ce n'est finalement qu'au début du mois de janvier 1994 que se tiendra, au palais de justice de Trois-Rivières, l'enquête préliminaire du professeur Jean-Pierre Hamelin, de l'école secondaire De-la-Salle, de Trois-Rivières, qui doit répondre de 37 chefs d'accusation d'attouchements sexuels sur dix-huit étudiantes de l'institution. Il aura fallu de longues discussions, hier, avant qu'on s'entende sur les dates du 5 et du 6 janvier pour la tenue de l'enquête.

MORT MYSTÉRIEUSE

■ Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Johanne Dufresne, cette jeune fille de 22 ans de Notre-Dame-de-Grâce, trouvée sans vie dans le parc industriel de Laval, le matin du 9 juillet dernier, indiquent que la mort pourrait avoir été causée par l'absorption d'oxyde de carbone. La victime avait été trouvée par un passant, les mains attachées au volant de la Buick Century 1973 de son ami. Un boyau rattaché au tuyau d'échappement pénétrait dans la voiture toujours en marche et la vitre de l'une des portières portait l'inscription (en anglais): «C'est ma première, mais pas la dernière». L'hypothèse du meurtre n'a pas été écartée dans cette affaire. La police de Laval demande la collaboration de toute personne susceptible de transmettre des renseignements sur cette affaire, notamment des témoins qui auraient vu la fameuse Buick bleue ou quelqu'un qui aurait pris un auto-stoppeur dans le secteur concerné. On peut communiquer confidentiellement tout renseignement au 662-4636.

SUSPECT RECHERCHÉ

■ Un mandat d'arrestation a été émis contre Marcel Talon, un homme de 50 ans soupçonné d'avoir participé à la tentative de vol de 44 millions de dollars contre un camion blindé de Secur, le 8 juillet, à Saint-Laurent. Marcel Talon est toujours au large. Neuf infractions lui sont reprochés, y compris le complot pour commettre un vol avec deux individus qui sont derrière les barreaux depuis deux semaines, Richard Boucher et Gordon Ritchie. Ritchie et Boucher, d'ailleurs, tenteront d'obtenir une libération sous caution jeudi, au palais de justice de Montréal.

AIDE AUX VICTIMES D'INONDATION

■ Dix bénévoles de la Croix-Rouge du Québec sont présentement en attente d'un ordre de mission devant émaner de la Croix-Rouge américaine, pour remplir une mission d'environ trois semaines auprès des victimes d'inondations. Les opérations de secours coordonnées par la Croix-Rouge américaine répondent aux besoins de première nécessité des dizaines de milliers de sinistrés des fortes inondations sévissant à l'heure actuelle dans le MidWest. Jusqu'à maintenant, 45 délégués de la Croix-Rouge canadienne sont déjà sur place et au total, 26 délégués sont en attente d'un ordre de départ et de titres de transport.

LE 911 À LAVAL

■ Le service de police de Laval informe la population que le 911 est de nouveau fonctionnel dans son territoire, là où ce numéro d'urgence a connu quelques ratés, ces dernières heures.

Y'a pas que l'air climatisé qui fait des heureux.

Oeufs frits, bacon, rôties et café sur présentation du bon-déjeuner 2,19$ plus taxes La Presse

Oeufs frits, bacon, rôties et café (8oz) 2,19$ plus taxes
J'M
Limite d'un bon par client par visite. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Non monnayable. Échangeable dans les restaurants McDonald's participants jusqu'au 30 juillet 1993.

Un grand colloque sur l'économie de Montréal... sans Montréal?

Doré, comme le maire de Longueuil, aimerait bien que Ryan publie ses études avant, plutôt qu'après, cet exercice

GILLES GAUTHIER

■ Sans être certaines que Jean Doré y participera, les villes de banlieue de l'île de Montréal ainsi que Laval ont convoqué hier les 137 maires de la région métropolitaine à un colloque sur le développement économique. Il se tiendra au début d'octobre dans le centre-ville de Montréal.

Elles ont décidé également de ne pas attendre le rapport du Groupe de travail sur Montréal et sa région (GTMR), qui devait être rendu public ce mois-ci mais qui ne sera finalement pas prêt, disait-on hier, avant l'automne.

«Le temps des discussions est fini et nous voulons passer à l'action», a déclaré hier Gilles Vaillancourt, maire de Laval, qui avait suggéré ce colloque. Et qui voudra ajouter cette initiative à son bilan en prévision de l'élection municipale du 7 novembre prochain.

«Aucun leader ne nous sortira seul du trou» sur le plan économique, a ajouté Vera Danyluk, maire de Mont-Royal et présidente de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal.

Le maire Doré de Montréal, qui est en vacances jusqu'à la fin de juillet, «trouve que l'initiative est intéressante et importante pour le développement d'une vision régionale, mais il a manifesté certaines réticences», a expliqué Jocelyn-Ann Campbell, porte-parole du comité exécutif. «Son idée n'est pas faite.»

M. Doré s'opposerait notamment, tout comme le maire Ferland de Longueuil, à l'idée de tenir le colloque avant la publication du rapport du GTMR, qui a été créé par le ministre des Affaires municipales Claude Ryan et qui a tenu des audiences publiques pour faire le point sur les forces et faiblesses de l'agglomération et proposer des solutions.

«Je serais surpris que les maires de Montréal et des autres villes ne s'intéressent pas au développement économique et ne souscrivent pas à l'idée de tenir un tel colloque», a déclaré M. Vaillancourt, qui estimerait avoir atteint un excellent résultat si au moins la moitié des 137 maires y participaient.

«Nous voulons répéter l'expérience sur une base régulière», affirme par ailleurs Mme Danyluk, qui a mis l'accent sur la nécessité d'une concertation régionale pour développer une «attitude gagnante» afin de concurrencer les autres grandes régions économiques de l'Amérique du Nord.

Hull et Gatineau demeurent fermes

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Hull et Gatineau demeurent fermes à l'endroit de leurs policiers.

Les deux municipalités ont déposé au cours des derniers jours des griefs patronaux réclamant les sommes perdues en contraventions depuis que les policiers exercent des pressions contre la loi 102 sur le gel salarial.

Gatineau exige 150 000$ et Hull 1 125 00$. De plus, les deux villes demandent le versement de 5000$, dans le cas de Gatineau, et de 4500$, dans celui de Hull, pour chaque jour supplémentaire à compter de la date du dépôt des griefs.

«Nous avons pris cette décision, non pas pour tenter d'obtenir les sommes perdues, mais beaucoup plus pour dire aux policiers de respecter leur convention collective. Nous payons nos employés pour faire un travail et les policiers ne l'ont pas fait», a expliqué hier Paul Préseault, directeur général de Ville de Hull.

M. Préseault a reconnu que le recours à un grief patronal est une mesure «exceptionnelle». «Hull n'avait jamais déposé de grief patronal auparavant», a-t-il dit. «Eux autres (les employés municipaux) en déposent des griefs, les policiers en ont déposés sept ou huit, pourquoi ne pourrait-on pas faire l'inverse?»

Pour sa part, le maire Yves Ducharme a rappelé, dans un communiqué diffusé hier, que la Ville avait fait parvenir le 14 juillet une mise en demeure au syndicat des policiers les enjoignant de cesser leurs pressions, ce qu'ils ont refusé de faire.

«Nous sommes ouverts à toute discussion qui permettrait d'en arriver à des ententes acceptables tant pour la ville que pour tous les employés municipaux et qui respecteraient l'esprit du projet de loi 102 (...) Mais pour nous, les moyens de pression ne font pas partie des discussions», a déclaré M. Ducharme.

À Gatineau, Jean Boileau, responsable des communications, a indiqué que les deux municipalités ne s'étaient pas concertées afin de déposer les griefs.

D'autre part, la Cour supérieure a accepté hier de reconduire l'injonction interlocutoire accordée la semaine dernière à la Ville d'Aylmer pour forcer ses policiers à cesser d'exercer des pressions.

Quant à la requête pour récupérer les sommes perdues en contraventions, Aylmer devra patienter encore plusieurs mois avant que celle-ci ne soit entendue.

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 93-07-20

1	10	18	23	26
31	34	36	37	38
41	44	45	50	52
57	59	60	65	66

Prochain tirage: 93-07-21

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Entente au Hilton-Québec

■ À l'occasion d'une assemblée générale hier, les travailleurs du Hilton de Québec, en lock-out depuis le 6 novembre 92, se sont prononcés dans une proportion de 70 p. cent en faveur d'une proposition de règlement.

Le président du syndicat CSN, Johnny Lagacé, a expliqué «qu'en considérant la menace de fermeture, le conseil syndical a recommandé l'acceptation de la proposition du 19 juillet, et ce, conditionnellement à la signature d'un protocole de retour au travail».

La proposition acceptée par les salariés en est une d'une durée de quatre ans, rétroactive au 30 septembre 1992 et se terminant le 30 septembre 1996. Cette proposition comprend également un gel de salaire pour la première année du contrat et des augmentations de salaire de deux p. cent pour chacune des autres années de la convention, pour un total six p. cent.

À la quatrième année, l'offre prévoit également l'amélioration d'un p. cent du REER. La proposition prévoit également la mise sur pied d'un comité de relations de travail, comité composé de trois représentants de chacune des parties, et dont le but est notamment de faire des recommandations concernant la qualité du service à la clientèle, la qualité de vie au travail et la rentabilité de l'entreprise.

L'Union des municipalités régionales de comté veut contrer un jugement de la Cour suprême

L'UMRCQ saisit Claude Ryan de la portée de cette décision

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) a demandé au ministre Claude Ryan de s'attendre à apporter des modifications à la Loi de la fiscalité pour contrer rapidement les effets «dévastateurs pour les administrations locales» d'un jugement de la Cour suprême qui favorise la compagnie Ciment Québec au détriment de la municipalité de Saint-Basile dans la région de Québec.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à tous les membres de l'UMRCQ, le président Roger Nicolet a précisé que la décision de la Cour suprême, rendue le 15 juillet, fait en sorte que les corporations municipales ne pourront plus taxer les bâtiments et immeubles servant principalement à la production industrielle ou à l'exploitation agricole.

«Ce jugement du plus haut tribunal du pays, impliquant Ciment Québec et la municipalité de Saint-Basile, a expliqué M. Nicolet, aura un impact financier négatif considérable pour l'ensemble des administrations municipales.»

Les procureurs de Ciment Québec, MM. Benoit Mailloux et Martin Gagné, ont de leur côté expliqué, hier, le jugement qui occasionnera un manque à gagner immédiat de près d'un million de dollars pour la municipalité de Saint-Basile et une économie équivalente pour leur client et qui, évidemment, «aura des conséquences positives pour les industries qui souhaiteront s'en prévaloir».

La bataille juridique a été amorcée en 1981, alors que Ciment Québec a contesté un compte de taxes devant le Bureau de révision de l'évaluation foncière (BREF).

En vertu de l'article 65 de la Loi de la fiscalité municipale, le BREF avait réduit de moitié l'évaluation de 11 millions$ coupant proportionnellement le compte de taxe de Saint-Basile.

Ciment Québec a redéposé la même contestation de cette évaluation foncière à chaque année depuis.

Le 12 septembre 1991 toutefois, la municipalité a obtenu gain de cause devant la Cour d'appel du Québec qui a statué que des bâtiments, «immeubles par nature» au sens du Code civil, ne pouvaient pas être considérés comme des machines et appareils ou accessoires servant à fabriquer un produit.

C'est cette interprétation de la Cour d'appel qu'a renversée la Cour suprême le 15 juillet.

Ce jugement, selon les dirigeants de l'UMRCQ, stipule que maintenant «tout immeuble, peut constituer une machine, un appareil ou accessoire, qu'il soit immeuble par nature ou objet immobilier placé à perpétuelle demeure, et il sera dorénavant susceptible d'être exclu du rôle d'évaluation s'il sert principalement à la production industrielle ou à l'exploitation agricole».

Dans sa lettre adressée au ministre Ryan le 16 juillet, M. Nicolet a souligné l'importance de réactiver le comité sur la fiscalité municipale pour trouver une solution au problème engendrépar le jugement.

«Ce groupe de travail, a indiqué le président de l'UMRCQ, devra analyser dans les meilleurs délais ses impacts afin de faire des recommandations appropriées à la prochaine table Québec-municipalités qui se tiendra à la fin d'août.»

M. Nicolet a offert la collaboration de l'UMRCQ dans l'élaboration «d'une modification législative pour l'automne puisque c'est la seule façon de contrer les effets du jugement du plus haut tribunal canadien».

«Nous sommes conscients des courts délais impartis pour une telle opération, a-t-il conclu, mais nous estimons que le sujet ne peut souffrir de retard dans les circonstances.»

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), on a aussi précisé qu'un comité étudie déjà le jugement de la Cour suprême et que des recommandations en vue d'une modification à la législation sont attendues d'ici à la fin du mois d'août.

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.

LA QUALITÉ

TERCEL SPORT
édition limitée

CAMRY TOURING LE
édition limitée

aux meilleurs prix!

La qualité remporte toujours les meilleurs prix. Et votre concessionnaire Toyota vous l'offre aux meilleurs prix. Passez vite voir la Tercel Sport et la Camry Touring LE, spécialement équipées pour l'été et offertes en quantité très limitée.

TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS!

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888
DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777
GRANBY Estrie Toyota 378-8404
ÎLE PERROT Ile Perrot Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-1890
MAGOG Toyota Magog 843-9883
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 747-9811
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
RICHMOND Toyota Richmond 826-5923
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota À Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444
VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ DISPONIBLE PEA

Rien ne permet de penser que les crèmes solaires peuvent être reliées au cancer

RICHARD HÉTU

■ Les vacanciers peuvent se rassurer et continuer à se badigeonner de crème soiaire.

En dépit des conclusions contraires d'une équipe de chercheurs britanniques, les autorités médicales et gouvernementales du Canada estiment que rien ne permet de penser que certains ingrédients des crèmes solaires peuvent être reliés au cancer de la peau.

«Ce sont des alarmistes», a déclaré le docteur Pierre Ricard, président de l'Association des dermatologistes du Québec, en faisant allusion aux chercheurs britanniques.

«Il est dangereux de faire des extrapolations à partir des données très fragmentaires de cette recherche», a pour sa part déclaré Micheline Hope, responsable de la division de réglementation des produits au bureau des médicaments en vente libre du ministère fédérale de la Santé.

Dans un article publié en juin dans le journal de la Fédération des sociétés biochimiques européennes, les chercheurs britanniques écrivaient que certains écrans solaires pourraient, tout en prévenant les brûlures, contribuer à des cancers reliés à la lumière solaire.

Méthodologie suspecte

L'étude des chercheurs britanniques portait sur deux ingrédients des crèmes solaires, le Padimate-O et le Parsol 1789. Le premier des ingrédients était souvent utilisé dans les lotions solaires vendues au Canada jusqu'à il y a quelques années. Il est moins populaire aujourd'hui.

L'autre substance, Parsol 1789, est l'un des nouveaux ingrédients les plus couramment utilisés pour la fabrication d'écrans solaires.

Selon John Knowland, un des chercheurs, l'étude indique que le Padimate-O peut être absorbé par la peau. Lors d'une exposition aux rayons du soleil, la substance peut causer des dommages au niveau cellulaire. Lorsque les chercheurs ont testé le Parsol 1789, il a réagi d'une manière similaire au Padimate-O, bien qu'à un degré moindre.

Le docteur Ricard, qui a pris connaissance de l'étude britannique, met cependant en doute la méthodologie des chercheurs.

«Ils ont changé les règles de jeu en mettant des souris de laboratoire sous des lampes solaires de 250 watts, a-t-il déclaré. Dans cette expérience les rayons UVB qui causent les cancers de la peau n'étaient aucunement filtrés, alors qu'ils sont filtrés à 70 p. cent par la couche d'ozone. Sans compter que les souris ont la peau extrêmement fragile.»

Des questions en suspens

Le docteur Ricard se perd en conjectures pour expliquer les conclusions «épeurantes» des chercheurs britanniques.

«Je sais qu'on s'apprête à lancer de nouveaux produits sur le marché, a-t-il dit. Certains ont peut-être intérêt à discréditer ceux qui existent déjà.»

Quoi qu'il en soit, Mme Hope déclaré que le ministère fédéral de la Santé «ne recommandait pas que les gens cessent l'utilisation» des produits mis en cause par les chercheurs.

«La recherche n'établit aucun lien entre ces produits et le cancer de la peau», a-t-elle précisé.

Le docteur Ricard a cependant rappelé que les crèmes solaires n'assuraient pas une protection totale contre les rayons qui causent le cancer de la peau.

Les gens doivent continuer à être prudents, a-t-il précisé, évitant notamment de s'exposer au soleil pendant les «heures de pointe», soit de 11 h à 14 h, portant un chapeau et s'habillant de façon appropriée.

Rappelons que le ministère fédéral de la Santé ne teste pas les crèmes solaires. Ce sont les compagnies qui ont la responsabilité d'effectuer ces tests. Mais, selon Mme Hope, le ministère garde l'oeil sur toutes les substances et toutes les études qui sont publiées.

Diane Hébert photographiée avec sa fille Isabelle en 1985. PHOTO CP

Picotte refuse d'indemniser les éleveurs de veaux victimes de diarrhée virale

SOPHIE SOMMELET

■ «Il est illusoire de penser que le gouvernement mettra de l'argent à la disposition des éleveurs de veaux victimes de l'épidémie de diarrhée virale bovine». Catégorique, le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, a clairement exprimé son refus, hier, d'indemniser les producteurs bovins du Québec, actuellement aux prises avec une maladie d'une rare virulence qui décime leur cheptel.

Le ministre s'en est tenu à rappeler qu'il avait expressément demandé à la Société de financement agricole de donner priorité aux dossiers des éleveurs dont le portefeuille a été particulièrement touché. «Nos gens sont au travail, ils vont tout faire pour aider ces producteurs», a-t-il précisé.

À la direction régionale de Saint-Hyacinthe, par exemple, on est prêt à supporter les producteurs dont les pertes s'élèvent à plus de 18 000 $, à condition que leur leur capacité future de rembourser ait été démontrée.

Le support de la Société de financement est toutefois loin de satisfaire la communauté agricole. Selon le secrétaire de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Gaétan Bélanger, le soulagement que promet la Société de financement «ne vaut à peu près rien», puisqu'il ne fait que reporter les paiements à plus tard.

Les éleveurs de veaux ayant subi des pertes considérables n'auront pas les reins suffisamment solides pour passer au travers de la crise, explique-t-il. «Ce dont les producteurs ont besoin, c'est d'une injection de fonds. Quand ils feront faillite, le gouvernement n'aura pas le choix de bouger».

Le président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx, est quant à lui resté vague sur les intentions futures du syndicat pour accélérer le dossier. Main dans la main avec le ministre Picotte, M. Proulx s'adonnait tout entier, hier matin, à la promotion d'un vaste marché public des produits du terroir québécois qui se tiendra au mois d'août prochain en Montérégie. Il a toutefois assuré avoir fait les démarches nécessaires auprès des gouvernements fédéral et provincial afin de trouver des compromis et contrôler l'épidémie.

On ne pense pas pouvoir identifier la nouvelle souche du virus de diarrhée virale bovine avant un bon huit mois, rappelle le docteur Claude Montpetit de l'Institut Armand Frappier.

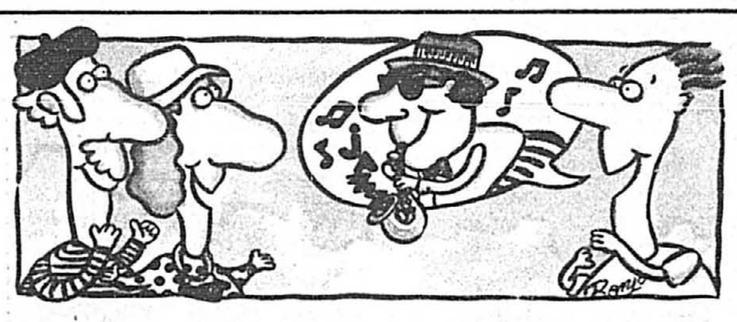

Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme

Diane Hébert devra subir une seconde transplantation cardiaque d'ici trois ans

ROLLANDE PARENT
de la PC

■ Diane Hébert qui a reçu une greffe coeur-poumons en 1985 a récemment été informée par ses médecins que le mauvais état de ses artères coronariens pourrait nécessiter une seconde transplantation cardiaque.

L'idée de se prêter à une nouvelle intervention chirurgicale ne sourit guère pour le moment à Diane Hébert en vacances ces semaines-ci au Lac Simon avec sa fille Isabelle.

À la suite d'examens faits l'an dernier, ses médecins de l'Institut de cardiologie de Montréal lui ont dit que ses artères se bloquaient, qu'elle faisait de l'artériosclérose.

«On ne m'a pas mise sur une liste d'attente encore. Ils me préparent mentalement. J'espère que j'en n'aurai pas besoin tout de suite, que je suis encore bonne pour un bout de temps», a déclaré Mme Hébert.

«J'ai eu une greffe coeur-poumons en 1985. Ca va faire huit ans en novembre. J'espère être bonne pour un autre deux ans et demi. J'espère que ce ne sera pas cette année», a-t-elle ajouté.

Âgée de 36 ans, Diane Hébert déplore que la cortisone qu'elle doit consommer pour combattre le rejet occasionne ainsi le blocage des artères.

«Je vais y penser deux fois avant de décider si je vais me faire faire une seconde greffe. C'est quelque chose. Dans l'attente d'une première greffe, tu veux tellement vivre que tu te fous de ce qui va arriver. Tu ne penses pas aux médicaments que tu vas prendre et qui vont te causer d'autres problèmes», a-t-elle fait valoir.

«Est-ce que ça vaut la peine, s'interroge-t-elle à haute voix.

«Est-ce que ça vaut la peine de souffrir et en plus de devoir prendre ensuite des médicaments qui te détruisent d'une autre façon?

«Si les médicaments n'avaient pas tous ces effets secondaires», soupire-t-elle.

Elle prévoit que le choix d'un second coeur ne sera pas chose facile.

«Comme j'ai déjà eu une greffe, il faut que le sang et les tissus soient le plus compatibles possible pour ne pas faire de rejet.»

Diane Hébert surveille avec grand intérêt Diane Larose, une jeune femme qui a eu une première greffe cardiaque et qui doit en avoir une seconde en raison de l'artériosclérose, dès qu'on aura trouvé un coeur qui lui convient.

Diane Hébert avait attiré l'attention des médias en 1983 quand elle a appris qu'un problème aux poumons lui laissait seulement deux ans à vivre.

Soutenue financièrement, elle s'était installée à proximité du centre médical universitaire de Stanford, en Californie, pour y attendre une transplantation.

Au bout de deux ans, comme son tour ne venait pas, elle déménageait à Toronto où la greffe coeur-poumons a pu se réaliser le 26 novembre 1985.

L'intervention chirurgicale avait duré six heures et demie.

Le couturier Gilles Gagné subira son procès pour une «steppette» Chez Bobette

YVES BOISVERT

■ Gilles Gagné, ce flamboyant personnage du monde de la mode québécoise, a été cité à son procès hier pour voies de fait contre deux musiciens lors d'une folle soirée au bar «Chez Bobette».

Les deux musiciens, qui témoignaient hier contre M. Gagné, lors de son enquête préliminaire, sont venus expliquer comment l'accusé, dans un élan d'excitation, a lancé son verre de scotch sur un haut-parleur à proximité des musiciens, les blessant ainsi avec les éclats de verre.

M. Réal Nareau, un guitariste de 37 ans, accompagnait avec d'autres musiciens une chanteuse qui se produisait dans ce bar de la rue Saint-André, dans le quartier gay de Montréal.

Au courant de la soirée, M. Nareau aperçoit un Gilles Gagné très joyeux sauter sur la piste de danse, un verre de scotch à la main et effectuer quelques «steppettes».

Soudainement, Gagné effectue un genre de «motion», tel un lanceur au baseball, et projette son verre sur le haut-parleur. Des éclats de verre entrent dans l'oeil de M. Nareau. Il a dû se présenter à l'hôpital trois jours de suite pour se faire enlever ces éclats, mais n'en a plus de séquelles.

Un autre musicien, M. Normand Guénette, a vu la même chose. Il a reçu des éclats dans la jambe et a dû être opéré. Il en a conservé une cicatrice.

L'avocat de Gagné, Me Jean Chalifoux, a plaidé que ces blessures ne sont pas des «voies de fait», mais sans succès. Le juge Joseph Tarasofsky, de la Cour du Québec, a fixé la date du procès de l'accusé au 27 août.

Même si les événements ont eu lieu le 12 mai 1990, M. Gagné n'a été arrêté que ce printemps. Un mandat d'arrestation avait été émis en février 1991, mais M. Gagné n'avait pas de domicile connu des policiers.

L'ex-mari de la princesse Anne, Mark Phillips, est débouté dans une poursuite de 9500$

YVES BOISVERT

■ Le capitaine Mark Phillips, l'ex-mari de la princesse Anne, a été débouté dans sa poursuite de 9500$ contre un ancien organisateur d'une compétition équestre de Bromont.

M. Phillips réclamait cet argent pour les tracés de la compétition, effectués par lui en 1988 et 1989. M. Phillips n'a été payé que 5000$ jusqu'à maintenant, alors que son contrat prévoyait des honoraires de 14500$ pour cet ancien membre de l'équipe olympique britannique d'équitation (il a participé aux Olympiques de Montréal, en 1976).

Un bénévole de la levée de fons, M. Walter Batchelor, lui avait envoyé une lettre, datée du 9 août 1989, stipulant qu'«un chèque de 10000$» serait émis à son nom avant qu'il reparte en Angleterre, et lui-même (Batchelor) s'engageait à lui «payer» cette somme.

N'ayant jamais vu la couleur de cet argent, M. Phillips réclamait de Batchelor les dollars promis.

Mais le juge Jean-Claude Gagnon, de la Cour du Québec, a accepté la défense de M. Batchelor: il n'a jamais dû personnellement un sou à M. Phillips. Certes, il a promis qu'il le «paierait», mais avec l'argent qu'il croyait obtenir des organisteurs.

ORDRES DE LA DIRECTION!
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17 H
RABAIS ! RABAIS ! RABAIS !
POUR TOUT VENDRE!
LA VENTE SE TERMINE LE DIMANCHE 25 JUILLET
NOUVEAUX IMPRIMÉS D'ÉTÉ 2,99 m
• POLY/COTON OU POLY/RAYONNE • rég. jusqu'à 7,98 $ m — UN SEUL BAS PRIX
LES PLUS BEAUX IMPRIMÉS 100% COTON 3,49 m
• rég. jusqu'à 7,98 $ m — SUPER BAS PRIX
RABAIS JUSQU'À 53% RAYONNE
RABAIS JUSQU'À 50% 100% POLYESTER Imprimés et unis
1/3 DE RABAIS TOUTE LA PURE SOIE et LAINE
JUSQU'À 60% ET PLUS!
TISSUS LOURDS RABAIS JUSQU'À 66%
TOUTES LES DENTELLES EUROPÉENNES POUR DÉCORATION INTÉRIEURE 25% à 60% RABAIS
1/2 PRIX! • imprimés pour enfants • imprimés et unis pour décoration intérieure • coton satiné imprimé et uni
1/3 DE RABAIS Choix incroyable MERCERIE
PATRONS • Vogue • Butterick • McCall 3 pour le prix de 1 Avec achat de tissu et carte Or
TANT QU'IL Y EN AURA !
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

PLACE VERSAILLES – 7275, rue Sherbrooke est	493-6666	LASALLE – 7803, boul. Newman	365-8045
RUE STE-CATHERINE – 354, rue Ste-Catherine ouest	866-1821	CHOMEDEY, LAVAL – 1205, boul. Labelle	688-1039
VILLE ST-LAURENT – 1240, boul. Laurentien	334-0910	DUVERNAY, LAVAL – 1950, boul. de la Concorde	662-1880
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE – 6444, avenue Somerled	483-2685	ST-LÉONARD – 6854, rue Jean Talon est	899-0060
DORVAL – 2050, boul. St-Regis	683-4550	CENTRE GREENFIELD PARK – 443, boul. Taschereau	672-6884
MONTRÉAL – 1178, rue Beaumont	737-4755	TRACY/SOREL – 7000, boul. de la Plaza Tracy	746-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
W1973736

PLAZA
Chez le GÉANT, on pense Jeune!
VIVE la LIBERTÉ en GEO Métro

Ici, on vous dit Oui!
Geo Métro Berline 1993 • Moteur 4 cylindres de 1,3 litre • Boîte manuelle 5 vitesses • Suspension indépendante aux 4 roues • Sièges baquets inclinables • Console • Essuie-glace à balayage intermittent • Siège arrière pliant • Sièges et panneaux de portes en tissu
Pour aussi peu que... 169$ par mois *
Parmi un stock de 110 GEO
Chez le GÉANT, on pense Client!
10480 Ouest, Henri-bourassa. Juste à l'ouest de l'autoroute 13 • 332-1673
Chevrolet Géo Oldsmobile Cadillac
*Prix basé sur un bail de 48 mois avec versement initial de 1150 $ (ou échange équivalent), transport et tous rabais GM taxables inclus. Dépôt remboursable de 300$. Premier versement et taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5¢ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre au détail pour un temps limité. Applicable sur les véhicules 1993 en inventaire.

Alors que tonnaient les clairons des *Crossmen* en répétition, certains ne pouvaient s'empêcher hier de jeter un coup d'oeil inquisiteur vers le ciel menaçant. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Clairons et tambours: 1000 musiciens en compétition au Centre Claude-Robillard

ÉRIC DESROSIERS

■ Ils étaient près de 1000 à souffler et battre plus fort que l'orage hier après-midi. Les membres de six corps de clairons et de tambours, cinq américains et un québécois, répétaient au quatre coins de Montréal en vue de la compétition qui allait décider du meilleur le soir même, au Centre Claude-Robillard.

Le joueur de grosse caisse pour le corps les *Crossmen*, qui vient de la Pennsylvanie, porte une casquette des Canadiens de Montréal. Il s'appelle... Michel Viau, habite Montréal et a vingt ans. «Dans le groupe il y a un Britannique, deux Hollandaises et des gens de tous les états américains», dit cet étudiant en musique à l'UQAM qui en est à sa seconde année au sein du corps.

Ne parlez pas de fanfares aux membres des corps de clairons et tambours. La comparaison les choque.

Ces groupes se distinguent, entre autres, par l'utilisation exclusive de clairons à piston, conçus spécialement pour ce genre de spectacle. La démonstration d'un corps, qui compte environ 125 membres, comprend également des chorégraphies complexes et colorées. L'ensemble se déroule sur un terrain de football et l'évaluation est faite par des juges qui déterminent le gagnant de la compétition.

«Au Québec, on est beaucoup moins familier avec les corps de clairons et tambours qu'aux États-Unis, explique Louise Cartier, organisatrice de la 21e édition d'*Invitation Québec*, la seule compétition sanctionnée au pays. Pourtant, il y a un public. Avant les Fêtes, on avait déjà vendu une grande partie des 3000 billets pour le spectacle.

Mais qu'est-ce qui peut amener des jeunes de 14 à 21 ans à s'embarquer pour tout l'été dans une tournée effrénée de 38 spectacles partout aux États-Unis?

«Ça me permet de garder la main entre les trimestres d'hiver et d'automne, affirme Michel Viau. Comme lui, plusieurs membres du corps se dirigent vers une carrière de musiciens professionnels». Les *Crossmen*, se sont classés sixième au monde l'an dernier.

Heather, qui a 18 ans, joue du drapeau et du sabre. Elle fait virevolter l'un ou l'autre au cours des chorégraphies complexes qui sont réalisées lors d'une représentation. «C'est grisant d'évoluer au milieu d'une centaine de clairons et de tambours devant des foules qui atteignent 40 000 personnes.»

Brandan, quant à lui, joue des tambours et trouve chez les *Crossmen* l'opportunité de développer son sens de l'auto-discipline. «Une démonstration de 11 minutes et demi nécessite de 8 à 10 heures de répétition quotidienne», affirme l'américain de 18 ans.

Hier, il ne restait plus qu'à souhaiter que le temps n'empêche pas la tenue de l'événement.

Une Vénézuélienne affirme porter les stigmates du Christ

Presse Canadienne
TORONTO

■ Tous les Vendredis saints, les mains, les pieds et la poitrine de Maria Esperanza di Bianchin se mettent à saigner.

Mme di Bianchini, une Vénézuélienne, affirme porter les stigmates de la crucifixion du Christ. Les plaies s'ouvrent, puis disparaissent sans laisser de cicatrices, affirme la stigmatisée, qui était de passage à Toronto dimanche dernier, dans le cadre d'un séjour en terre canadienne.

Elle sera à Montréal vendredi.

La fervente catholique transmet des messages qu'elle dit provenir de la Sainte Vierge Marie, qu'elle aurait vue à plusieurs reprises, et prétend également recevoir des visites de Sainte Thérèse de Lisieux.

Ses fidèles, en nombre toujours croissant, soutiennent avoir vu ses plaies apparaître.

Mais le Vatican et la plupart des évêques catholiques se tiennent à distance respectueuse de stigmatisés comme Mme di Bianchini. L'Église catholique est réticente à les dénoncer. Ce pourrait être dénoncer l'oeuvre de Dieu. Mais elle s'inquiète de ce qu'ils pourraient signifier pour les enseignements de l'Église.

Mme di Bianchini, âgée de 65 ans, a expliqué que le 25 mars 1976, le jour de la fête de l'Annonciation, la Vierge lui est apparue, comme elle le lui avait promis dans un rêve, mais plusieurs dizaines d'amis présents n'ont pas réalisé ce qui se passait.

Le bouche-à-oreille aidant, le 25 mars 1984, 108 personnes rapportaient avoir vu la Vierge. Mais Mme di Bianchini était la seule à l'avoir entendue.

Le prêtre catholique Bernard Heffernan, relié à des groupes torontois qui font état d'autres apparitions, a refusé de prendre position.

Mme Joanna Manning, membre d'une coalition libérale de catholiques canadiens, affirme que les apparitions ne sont pas déterminantes pour la foi, mais plutôt des signes secondaires.

L'évêque Pio Bello Richardo, du diocèse Los Teques au Venezuela, n'hésite pas quant à lui à proclamer les stigmates «dignes de foi».

HONDA
L'ÉVÉNEMENT DE L'ÉTÉ

Civic CX
(EH 234P) P.D.S.M. 10 395$
9 995$ *
Civic LX berline
(EH 854P) P.D.S.M. 13 195$
11 995$ *
5 ANS GARANTIE 100 000 KM
Civic SI
(EH 338P) P.D.S.M. 14 995$
13 995$ * *
Accord LX coupé
(CB 714P) P.D.S.M. 17 195$
15 995$ * *
DURÉE LIMITÉE
QUANTITÉS LIMITÉES
* Préparation, transport et taxes en sus.
** Financement à 4,8 % sur 48 mois disponible sur approbation du crédit, sur la Civic SI 3 portes, l'Accord LX coupé, l'Accord LX et EX berlines et toutes les Préludes.
LES HONORABLES HONDA

Cancer du sein : une nouvelle étude confirme le rôle de l'hérédité

Agence France-Presse

CHICAGO

■ Une nouvelle étude confirme le rôle joué par l'hérédité dans le cancer du sein, mais conclut qu'il est moins important que ce que de précédents travaux avaient suggéré.

Cette étude, à paraître aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association*, a été réalisée de 1976 à 1988 par les médecins de la Harvard School of Public Health and Brigham and Women's Hospital de Boston, au Massachusetts.

Ils ont suivi 117 988 femmes âgées de 30 à 55 ans. Parmi elles, 2389 ont développé un cancer du sein. « Dans cette population, seulement 2,5 p. cent des cas étaient attribuables à une histoire familiale », écrivent les médecins, soit un cas sur 40.

Pour les femmes dont la mère et les soeurs n'avaient jamais souffert d'un cancer du sein, le risque d'en être atteinte entre 30 et 70 ans était de 7 p. cent. Le pourcentage montait à 10 p. cent pour les femmes dont les mères avaient eu un cancer et à 12,5 p. cent si les mères avaient été frappées avant 50 ans. Le risque était de 13 p. cent pour les femmes dont une soeur avait eu un cancer du sein.

Cela correspond à une augmentation du risque comprise entre 50 p. cent et 80 p. cent, ont calculé les médecins. De précédentes études avaient estimé que le risque était multiplié par deux dès qu'une autre femme de la famille avait eu un cancer du sein.

Le risque grimpe cependant à 17 p. cent si la mère et une soeur ont été atteintes toutes les deux.

Selon les chercheurs, les malades ont tendance à surestimer le nombre de cancers du sein dans leur famille, lui attribuant des décès résultant d'autres causes. « Parfois, les femmes dont la mère ou une soeur ont un cancer du sein se sentent condamnées à en avoir un elles aussi », a également estimé un des auteurs de l'étude, David Hunter.

FORFAIT golf

SPÉCIAL VACANCES DE LA CONSTRUCTION

TOUT, TOUT, TOUT INCLUS!

- GOLF 18 TROUS
- VOITURETTE MOTORISÉE
- LA CHAMBRE
- 3 REPAS
- DES BREUVAGES
- TENNIS
- VÉLO DE MONTAGNE
- SUPER GLISSADE
- PISCINES
- BAIN TOURBILLON
- CLINIQUE DE GOLF*
- CLINIQUE DE TENNIS*

* cliniques disponibles uniquement du 24 juin au 6 sept 93.

FORFAIT CLUB SEULEMENT 219$* 3 JOURS / 2 NUITS

GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS

* Prix valide du 15 juillet au 15 août 1993. Prix par personne, en occ. double. Service inclus. Taxes en sus.

montGabriel STATION TOURISTIQUE

PROFITEZ DE LA MEILLEURE OFFRE AU QUÉBEC!
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT AU:
1 800 668-5253 (SANS FRAIS)
(514) 861-2852 (MTL SANS FRAIS)

LE GROUPE San Francisco

SOLDES D'ENTREPÔT SUR TOUTES NOS COLLECTIONS DE VÊTEMENTS

JUSQU'À 70% DE RABAIS

VICTOIRE DELAGE
San Francisco
L'OFFICIEL
frisco JEANS
San Francisco maillots
WEST COAST

UN SEUL ENDROIT :
1350 Nobel, Boucherville
tout près du pont tunnel !

5 jours seulement

22-23-24-25-26 juillet
Heures d'ouverture :
Jeu.- Ven.- Lun. : de 8h00 à 21h00
Sam. et Dim. : 9h00 à 17h00

Chèques, VISA, MASTER CARD acceptés

1350 rue Nobel, Boucherville, Qc.
Tél.:449-9257

Arrivé par surprise 30 ans après papa, mon oncle Conrad est né le 29 mai 1993 à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Comme mon oncle Marcel, le grand frère de papa, Conrad n'a pas beaucoup de cheveux. J'ai hâte qu'il grandisse un peu pour jouer avec moi dans notre carré de sable. Marie-Ève, 2 ans.

Mon oncle Conrad est né.

Anniversaire, fiançailles, mariage, naissance, graduation ... Faites partager votre joie ! Placez une annonce dans Album de famille, notre nouvelle rubrique publiée le premier mercredi de chaque mois dans le cahier Vivre, prochaine parution le 4 août.

Pour le format, consultez l'exemple ci-haut.

Envoyez votre message avec une photo à :

La Presse
Album de famille
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué.
H3C 3E3

Album de famille

Veuillez joindre un chèque ou un mandat-poste de 49,86 $ (taxes incluses) ou inscrire votre numéro de carte de crédit avec la date d'expiration.

RENSEIGNEMENTS
285-6816

La Presse

100% DES ACURA INTEGRA 1993

TOUS LES MODÈLES
LS, RS, GS ET GS-R EN STOCK

À 4,8% Sujet à l'approbation du crédit. Offre en vigueur jusqu'au 30 juillet 1993.

D'INTÉRÊT POUR 48 MOIS

DÈS MAINTENANT
ET JUSQU'AU 30 JUILLET 1993

ACURA
LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest, Montréal. (514) 340-1344

ACURA RIVE-SUD
820, boul. Taschereau, Greenfield Park. (514) 443-6555

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. (514) 696-7777

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. (514) 354-8811

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville. (514) 435-4455

PRESTIGE ACURA
3700, Autoroute Laval Ouest (440), Laval. (514) 745-1234

ACURA BAIL

5 ANS 100 000 KM GARANTIE ACURA

UNE PIÈCE GRATUITE ! 3 DERNIERS JOURS

*OUVERT DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES

NETTOYAGE DE TAPIS

16$ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix + 3e pièce gratuite)

59$ Spécial pour quatre pièces + 5e pièce gratuite

SUPER-OFFRE
Maison complète:
89$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches + une pièce gratuite
45$ Canapé de toute dimension ou 2 chaises + une pièce gratuite

ÉGALEMENT NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTOMOBILE

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

SPÉCIAL 39,95$ 9$ par bouche de ventilation

NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL

Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?

Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entrainer une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÉCHEUSES
Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires

Estimation commerciale disponible.

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30 * SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

3 DERNIERS JOURS
pour l'offre d'une pièce gratuite.
Vous pouvez réserver pour des dates ultérieures.

SERVICES DE NETTOYAGE STEAM-WAY POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

COMPOSEZ 333-3334

Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.

ON CROIT EN LA PROPRETÉ ET LA PURETÉ DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ

CHÈQUES PERSONNELS

W1975088

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
395,Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
-lois, règlements
-livres administratifs, techniques
-livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Gare aux prétendus experts en sinistres!

LOUISE LEDUC

■ Quand sa maison a brûlé en mars dernier, Pamela Vergara ne s'attendait pas à ce qu'une meute de prétendus experts en sinistres se précipitent sur elle pour lui soutirer dans son énervement un contrat d'évaluation de dommages et de rénovation.

«Je me souviens d'avoir compté leurs rutilantes voitures: il y en avait une bonne dizaine!», se souvient-elle.

Nourrie de belles promesses, elle signe un contrat avec l'un d'eux. Quelques mois plus tard, voyant que la compagnie d'assurances refuse d'indemniser la victime, l'expert en sinistres lui demande une somme de 1 400 $ pour «l'ouverture de son dossier», ce qui n'était nullement mentionné dans le contrat. Encore chanceuse que son réparateur de toit qu'elle soupçonne d'avoir des liens étroits avec l'évaluateur, ne l'ait pas harcelée outre mesure lui aussi. En passant, son toit coule encore...

À Montréal, il y aurait depuis le début de la récession de plus en plus de ces pseudo- spécialistes qui nagent en plein conflit d'intérêts. Le scénario est le suivant: très souvent, l'expert en sinistre se lie avec un contracteur pour gonfler la facture d'évaluation et tirer des profits des travaux de rénovation.

«Certains experts en sinistres engagent des contracteurs et négocient une commission de 10 p.cent sur les clients référés», a expliqué hier Claudine Chaloux, responsable des plaintes au Conseil des assurances de dommages. C'est cet organisme paragouvernemental qui veille à l'application de la loi 134 sur les intermédiaires de marché, laquelle régit les experts en sinistres.

Factures gonflées

Plusieurs de ces prétendus experts ne s'embarrassent pas des apparences et font carrément les réparations eux-mêmes. Ils incitent l'assuré à réclamer des dommages plus élevés.

«Pour des pertes de 100 000 $, les moins scrupuleux demandent 200 000 $ et le contracteur, au lieu de réparer les dommages, rend les armoires de cuisine plus esthétiques!», explique Diane Loyer, présidente de l'Association des experts en sinistres indépendants du Québec.

Les compagnies d'assurances ne se plaignent pas trop, selon Mme Loyer, de ces pseudo-experts, parce qu'il est plus facile pour eux de négocier le montant d'une réclamation avec des amateurs qu'avec des professionnels qui connaissent les dispositions légales.

Tous les experts en sinistres ne sont pas malhonnêtes. À Montréal, ils sont au moins une bonne dizaine à procéder de cette façon. Ils courent tous les feux, arrivent à tromper plusieurs clients, leur arrachant des sommes importantes. «Avec leurs *scanners*, ils arrivent sur les lieux en même temps que les pompiers», affirme Yves Dufresne, du cabinet d'expert en sinistre Lefebvre, Dufresne, Girard.

L'évaluation de ces gens-là tient sur cinq pages alors qu'il en faut 45 à un véritable expert pour bien estimer les dommages. Le fardeau de la preuve repose sur l'assuré. Si l'assuré se considère lésé, il aura du mal à se défendre muni d'une évaluation farfelue.

Outre l'évaluation, la rénovation faite par ces faux experts laisse aussi à désirer. Tous ne connaissent pas les techniques pour se débarrasser d'une forte odeur de fumée, par exemple.

Les vrais experts

Pour se protéger, Paul Morrissette, du Conseil des assurances de dommages, incite les sinistrés à la plus grande prudence. «Avant de retenir les services d'un expert, demandez-lui d'abord de vous montrer son permis».

Les experts en sinistres peuvent se faire payer sur une base horaire ou au pourcentage des indemnisations obtenues de l'assureur. Dans la pratique, la plupart d'entre eux demandent entre 8 p.cent et dix p. cent.

Même si la loi ne régit pas avec précision la formation des experts en sinistres, un code de déontologie existe bel et bien. Si vous vous estimez lésé, c'est au Conseil des assurances de dommages qu'il faut vous adresser.

Quant à Pamela Vergara, ses plaintes ont servi à quelque chose. L'expert en sinistres a finalement annulé la facture de 1 400 $, alléguant que la nouvelle secrétaire avait fait une erreur.

sports experts
LIQUIDATION D'ÉTÉ
JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR L'ÉQUIPEMENT
CHAUSSURES
Chaussure de tennis HEAD Comp
Prix courant 79,99
39,99 1/2 prix
HEAD
JUSQU'À 50% de rabais sur la chaussure athlétique, de golf, baseball et de soccer
NIKE Reebok FootJoy
RAQUETTES DE TENNIS
Raquette de tennis WILSON Profile 2.7 cordée
Prix courant 299,99
129,99 170 $ de rabais
Wilson
JUSQU'À 50% de rabais sur les raquettes de tennis
HEAD Wilson prince TECNO PRO
BASEBALL
Gant de baseball WILSON Optima Silver
Prix courant 79,99
59,99 20 $ de rabais
Wilson
SACS DE GOLF
JUSQU'À 50% de rabais SUR LES SACS DE GOLF:
MacGregor DYNATOUR Wilson MIZUNO
JUSQU'À 60% DE RABAIS SUR LES VÊTEMENTS D'ÉTÉ
VÊTEMENTS
TOUS LES MAILLOTS DE BAIN
Baltex
À PARTIR DE 19,99 JUSQU'À 29,99
50% de rabais SUR TOUS LES MAILLOTS Jantzen
40% de rabais SUR TOUS LES VÊTEMENTS DE GOLF DYNATOUR
30% de rabais SUR TOUS LES VÊTEMENTS D'ÉTÉ etirel
sports experts
Beloeil 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201
Boucherville Promenades Montarville 655-6003
Brossard Mail Champlain 671-7275
Chambly 1617, boul. Périgny 658-0561
Longueuil Place Longueuil 463-3452
St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-1364
St-Jean-sur-Richelieu Le Carrefour Richelieu 348-0937
Sorel Promenades de Sorel 746-1213
Valleyfield 277, rue Victoria 377-9000
Châteauguay 298, boul. d'Anjou 699-3939
Anjou Les Galeries d'Anjou 354-2995
7201,boul. les Galeries d'Anjou 353-9000
Place Versailles 355-2330
Maisonneuve 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108
La Salle Carrefour Angrignon 365-1286
St-Laurent la Place Vertu 745-3202
Ville Mont-Royal Centre Rockland 735-4751
Montréal centre-ville 930, rue Ste-Catherine O. 866-1914
Pointe-Claire Centre d'achats Fairview 694-8181
Joliette 50, rue Gauthier 756-1645
Laval Carrefour Laval 682-0032
Centre Duvernay 661-2558
Centre Laval 688-1021
Repentigny Les Galeries Rive-Nord 581-3220
Rigaud 168, rue St-Pierre 451-4771
Rosemère Galeries des Mille-Iles 437-1933
St-Eustache 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
St-Jérôme Carrefour du Nord 432-9400
St-Sauveur Les Galeries des Monts 227-4617
Ste-Adèle Promenades Ste-Adèle 229-2812
Terrebonne Les Galeries Terrebonne 471-3688
Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche le 1 er août 1993.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.
NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Tilley Endurables
158, Laurier ouest 272-7791 W1974562
Pourquoi Sir Edmund Hillary porte-t-il un chapeau et des vêtements Tilley? Parce que «c'est de la très bonne marchandise».
CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

VISITEZ GRATUITEMENT
l'exposition LEGO® "VOYAGE DANS L'ESPACE"
à la Tour de Montréal du Parc olympique
et courez la chance de gagner un voyage à LEGOLAND à Billund au Danemark et plusieurs autres prix.
■ Ouvert tous les jours
■ Renseignements : (514) 252-TOUR
■ Stationnement: 3200, rue Viau
VIAU KLM La Presse CITE Agence spatiale canadienne
duplo
Nom :
Prénom : Âge:
Adresse :
Ville :
Code postal : Tél.: ( )
Règlements disponibles à La Presse.
Pour participer, complétez et déposez le coupon à l'entrée de l'exposition LEGO® à la Tour de Montréal du Parc olympique avant le 5 septembre 1993.
UN AUTRE ÉVÉNEMENT DU PARC OLYMPIQUE

TOUTE AUTRE CARTE DE CRÉDIT EST MAINTENANT UN MODÈLE DE L'AN DERNIER.

SANS FRAIS ANNUELS, OBTENEZ 5%.

OBTENEZ UN CRÉDIT DE 5% SUR TOUTES VOS OPÉRATIONS EN VUE DE L'ACHAT D'UNE VOITURE NEUVE OU D'UN CAMION NEUF GM.

Changer de carte de crédit pourrait vous permettre de changer de voiture.

Voici la toute nouvelle Carte VISA* GM. La façon la plus innovatrice de réduire le prix d'une automobile. Chaque fois que vous l'utilisez, 5% du montant de l'opération est crédité dans votre compte-rebais GM en vue de l'achat ou de la location d'une Chevrolet, Geo, Oldsmobile, Cadillac, Pontiac ou Buick neuve ou encore d'un camion GMC neuf. La Carte GM offre donc plus de choix que toute autre carte-rabais automobile.

Pensez-y, 5% de chacune de vos opérations porté dans un compte-rabais GM à votre nom. Cela signifie des centaines, voire des milliers de dollars d'économie en plus de tous les autres rabais GM en vigueur le jour où vous achetez ou louez votre nouvelle GM.

LE PROGRAMME PARTENAIRES CARTE GM

VOYAGES BEL-AIR INC.
Delta Hôtels et centres de villégiature
AVIS

Pour doubler votre pouvoir d'épargne, vous n'avez qu'à utiliser votre Carte GM pour louer une voiture de Avis, pour régler vos frais de séjour dans un hôtel ou un centre de villégiature Delta ou pour faire vos réservations de voyage auprès de P. Lawson Travel et de ses agents affiliés. Vous obtenez ainsi un crédit additionnel de 5%, faisant passer votre crédit GM à 10% de l'opération.

LA NOUVELLE CARTE GM. L'ÉPARGNE-AUTO AUTOMATIQUE.

OBTENEZ 5% DU SOLDE DE VOS CARTES DE CRÉDIT

Vous pouvez même obtenir 5% des soldes impayés de vos cartes de crédit en les transférant à La Carte GM.

BANQUE TD

Seulement GM Canada et la Banque TD peuvent vous offrir ce produit révolutionnaire qui permet de bénéficier de tous les avantages VISA, **sans aucuns frais annuels.**

À vous de profiter du plus récent modèle : La nouvelle Carte GM.

POUR OBTENIR UNE FORMULE DE DEMANDE, COMPOSEZ LE 1 800 461-3279

CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE • CADILLAC • PONTIAC • BUICK • CAMION GMC

L'offre ne s'applique qu'aux voitures neuves et camions neufs GM. Limite de 500 $ par année, jusqu'à 3500 $ en sept ans. Aucune limite d'accumulation sur les crédits offerts par les entreprises partenaires durant sept ans. Cette offre peut être jumelée aux autres rabais et promotions de General Motors du Canada Limitée. Certaines conditions s'appliquent, consultez le règlement du programme de rabais de La Carte GM. La Carte VISA GM^MC est émise par La Banque TD. MC : Marque de commerce de General Motors Corporation. TD, usager autorisé. *TD et GM, usagers inscrits de la marque.

A. Gold & Sons®
Depuis 1899

Solde estival
Pour hommes et dames
à tous nos magasins et à notre entrepôt.

VÊTEMENTS SPORT POUR HOMMES

SHORTS D'ÉTÉ 100% COTON..... de 17,99$
MAILLOTS DE BAIN de JANTZEN..... de 23,99$
CHEMISES DE GOLF GRIFFE RENOMMÉE..... de 29,50$

POUR HOMMES

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES.. Seulement 25$
CRAVATES EN SOIE PURE..... de 20$
PEIGNOIRS LÉGERS..... Seulement 39$
POLOJAMAS À MANCHES COURTES.. Seulement 24,99$

POUR DAMES

BLOUSONS DE SOIE POUR DAMES.... Seulement 49$
JUPES EN DENIM POUR DAMES..... de 32$
ANORAKS À MOTIFS de STEILMANN... Seulement 69$
T-SHIRTS POLO de RALPH LAUREN... Seulement 36$

CHAUSSURES POUR HOMMES

SANDALES EN CUIR..... Seulement 25$
CHAUSSURES de CONFORT EN CUIR..... Seulement 60$
CHAUSSURES HABILLÉES EN CUIR..... Seulement 75$

Magasinez tôt! Ne manquez pas ça, Montreal!
Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960 Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire • Le Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

Le corps de la soeur de Karla Teale est exhumé pour une seconde autopsie

Presse Canadienne

ST. CATHARINES, Ont.

■ Le policiers ont procédé, hier, à l'exhumation du corps de Tammy Homolka, décédée la veille de Noël 1990, une semaine avant son seizième anniversaire de naissance.

Après avoir passé plus de deux ans en terre, les restes ont été envoyés au laboratoire de médecine légale de Toronto pour une seconde autopsie.

À la suite de la première autopsie, à l'époque, le pathologiste avait conclu que l'adolescente s'était accidentellement étouffée dans ses propres vomissures, au cours d'une fête chez elle.

Tammy Homolka est la soeur de Karla Teale, qui a été trouvée coupable des homicides involontaires de Kristen French, 15 ans, et de Leslie Mahaffy, 14 ans.

L'un des invités à la réception chez Tammy Homolka était Paul Teale, qui a plus tard épousé Karla, et qui a été accusé des meurtres de Kristen French et de Leslie Mahaffy.

Tammy Homolka PHOTO PC

« Nous croyons pouvoir trouver quelque chose en pratiquant une seconde autopsie », a signalé le Dr James Young, coroner en chef de l'Ontario. Il a refusé de préciser davantage.

ADN

L'inspecteur Michael Locke, de la police régionale de Niagara, qui dirige l'enquête sur la mort de Tammy Homolka, a déclaré quant à lui qu'il n'avait aucun commentaire à faire.

Au laboratoire de médecine légale, le Dr John Hillsdon-Smith a fait remarquer que, même après deux ans, un cadavre pouvait contenir encore des traces de poison ou même des preuves d'ADN qui pourraient servir à porter des accusations contre un éventuel assassin.

Un autre pathologiste, le Dr Fred Jaffe, a admis quant à lui que la plupart des exhumations ne servaient pas à grand-chose, mais qu'il fallait tout de même les faire pour ne rien laisser au hasard, si des doutes étaient émis sur une mort jugée accidentelle à l'époque.

SUPER SOLDE mazda
DU 19 AU 30 JUILLET 1993
VACANCES DE LA CONSTRUCTION
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE
LES VACANCES LES PLUS PROFITABLES DE VOTRE VIE
INCROYABLE! JUSQU'À 4 000$ DE RABAIS SUR CERTAINS DE NOS MODÈLES EN STOCK
1er ARRIVÉ / 1er SERVI
Querin mazda
SEULEMENT AU: mazda JE ME SENS BIEN
5/100
1530, boul. Chomedey, Laval
Tél.: 688-4787 Mtl: 336-7272

Attrapez le fou rire

Rabais de 2000$
MPV

Rabais de 1500$
PROTEGÉ

Rabais de 4000$
929 SERENIA

Rabais de 1500$
626 CRONOS

Rabais de 1000$
323

C'est la vente Juste pour Rire Mazda: jusqu'à 4000$ de rabais à l'achat d'une Mazda.

En plus des rabais illustrés, obtenez un rabais de 1000$ sur la MX-3 Precidia, 1000$ sur une camionnette Mazda, et 1500$ sur une MX-6 Mystère.

Et le plus fou, c'est que ce sont des rabais minimums: il y a vraiment de quoi rire!

Les concessionnaires mazda
On se conduit bien

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée, 3300, boul. Ste-Marie, Mascouche, Québec, 474-2481-2 J7K 1P5
Ami Auto Inc., 276, boul. d'Anjou, Châteauguay, Québec, 692-9600 J6K 1C6
Armand Quérin, Automobiles Ltée, 1530, boul. Chomedey, Chomedey, Laval, 688-4787 H7V 3N8
Autonor Inc., 2344, boul. Labelle, Lafontaine, Québec, 436-8211 J7Z 5T5
Avo Auto Inc., 4315, rue Buchan, Montréal, Québec, 737-7373 H4P 1S4
Blondin Automobiles Ltée, 6464, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord, Québec, 324-9100 H1G 5W9
Bourassa Mazda, 1625, boul. St-Martin Est, Laval, Québec, 385-9595 H7G 4R4
Chambly Mazda, 830, boul. Périgny, Chambly, Québec, 658-6623 J3L 1W3
Concept Mazda, 1540, rue Ampère, Boucherville, Québec, 449-7929 J4B 7L4
Delisle Auto Ltée, 2815, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, 523-1122 H2K 1H2
Gareau Mazda, 10175, rue Papineau, Montréal, Québec, 381-3987 H2B 2A1
Jac Auto Ltée, 3612, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Qc, 626-8120 H9G 1X1
Lachine Mazda, 2895, rue Notre-Dame, Lachine, Québec, 637-1153 H8S 2H3
Lachute Mazda, 20, rue Principale, Lachute, Québec, 562-8808 J8H 3R8
Lacroix Automobile Ltée, 990, route 117, Case postale 1020, Val-David, Québec, 322-3937
Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée, 12210, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles, Qc, 645-1694 H1B 1C7
Les Automobiles Mazda de Repentigny, 782, rue Notre-Dame, Repentigny, Québec, 654-7111 J5Y 1B6
Mazda 2-20, 1, boul. Don Quichotte, Île Perrot, Québec, 453-7220 J7V 7X4
Mazda de Blainville, 738, boul. Labelle, Blainville, Québec, 437-8000 J7C 2K2
Mazda Casavant, 3190, rue Cusson, St-Hyacinthe, Québec, 774-1345 J2S 8N9
Mazda Gabriel, 5333, rue St-Jacques Ouest, Montréal, Québec, 484-7777 H4A 2C9
Quintin Automobiles Inc., 385, rue Laberge, St-Jean sur le Richelieu, Qc, 349-6767/658-9042 J3A 1S1
St-Constant Auto Ltée, 48, rue St-Pierre, St-Constant, Québec, 632-0700 J0L 1X0

Les rabais minimums sur le prix de détail suggéré par le fabricant sont: 4000$ pour la 929 Serenia; 2000$ sur la MPV; 1500$ pour les Protegé, MX-6 Mystère et 626 Cronos; 1000$ pour les 323, MX-3 Precidia et Camionnettes. Cette offre s'applique sur les nouveaux véhicules Mazda vendus et livrés par un concessionnaire Mazda participant à partir du 6 juillet 1993 et pour une durée limitée. La participation du concessionnaire est de 50%. Ces rabais ne peuvent s'appliquer avec une autre offre. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Le nombre et les modèles de véhicules peuvent varier selon le concessionnaire. Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000 km des composantes principales.

TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie

Le premier Festival de musiques militaires, qui se tiendra à Saint-Jean-sur-Richelien les 5, 6, 7 et 8 août promet de nous en faire voir de toutes les couleurs, dans le décorum militaire. La Garde républicaine française et le Royal 22e Régiment seront les vedettes de cet événement. C'est sous la présidence d'honneur du major-général ***Armand Roy***, commandant, secteur du Québec de la Force terrestre, que l'on pourra assister aux concerts présentés à la cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu et sur le site du Festival de montgolfières. Coût: 8 $ et 15 $. Billets: Admission, Place des arts et sur place. Renseignements: 598-0870.

o

Louise Roy

Première récipiendaire du Grand prix des relations publiques de la Société des relationnistes du Québec, ***Louise Roy***, vice-présidente du Groupe La Laurentienne, présidera le jury qui sélectionnera la personne n'exerçant pas le métier de relationniste qui aura favorisé les relations publiques comme fonction de gestion. Le Grand prix des relations publiques lui sera remis en octobre, en même temps que seront couronnés les relationnistes ayant fait preuve d'exelllence en 1993.

o

La coupe Stanley, ramenée à Montréal pour la 24e fois par le club de hockey Canadien, sera exposée la semaine prochaine dans deux restaurants la Cage aux sports de la région. On pourra se faire photographié avec le trophée de la Ligue nationale de hockey, le mardi 27 juillet de 11 h 30 à 14 h 30 au restaurant du 1800, chemin Côte-Vertu, à Saint-Laurent et de 16 h à 22 h au restaurant du 5830, boulevard Taschereau à Brossard.

o

Susan Drummond, étudiante à l'université McGill s'est vue décerner la bourse d'étude canado-japonaise Mennonite, qu'elle utilisera pour démontrer que la Cour de Justice itinérante désavantage des Inuits. Cette bourse, créée en témoignage des injustices causées par des Mennonites à des Nippo-Canadiens lors de la Deuxième Guerre mondiale, doit servir à des recherches pour réduire les abus dont les minorités sont victimes au Canada.

o

Vente de t-shirts au profit de la troupe de rap le Balai du Nouveau Monde. Cette jeune troupe de danse quelque peu originale compte payer ainsi le coût d'une tournée qu'elle effectuera très prochainement en France. Le tout aura lieu les 20, 21 et 22 juillet à la Caisse Populaire Saint-Ambroise, 1250, rue Beaubien Est.

Les plus beaux animaux de ferme

L'agriculture occupe toujours une place importante dans notre région, comme en fait foi l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, où, depuis 156 ans, éleveurs et horticulteurs québécois entrent en compétition pour l'excellence de leurs produits. C'est une chance unique pour les citadins de voir ces bêtes qui nous nourrissent. Tirs de chevaux, tirs de tracteurs modifiés et rodéo, sont au programme, du 22 juillet au 1er août.

Un tournoi de golf de 250 000 $

*Les 220 personnes qui ont participé au récent tournoi de golf de l'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis, et les 23 commanditaires de cette activité, ont contribué à amasser environ 250 000 $ qui serviront à l'achat d'un échographe couleur pour les diagnostics de cancer. Acompagnaient le président du conseil de Bell Canada, **Raymond Cyr**, dans l'ordre habituel, trois de ses collègues: **Claude Duhamel, Ken Howard, Raymond Cyr** et **Joseph Fridman**.*

50 ans de mariage

***Flora Bélanger** et **Wilfrid Rioux** célébraient récemment leur 50e anniversaire de mariage. Leurs enfants **Yves, Guy, Rénaid**; leurs petits-enfants **Josée, Daniel, Michel, Hugo** et **Ian**; leurs arrière-petits-enfants **Alexandre, Hélène, Amanda, Rébecca** et **Mathieu**, se sont unis aux parents et amis venus souhaiter encore bien des années de bonheur à cet heureux couple.*

Philanthrope réputé dans le monde des arts, ***Jean Cypihot*** est devenu le plus grand donateur individuel de la campagne de souscription du Musée d'art contemporain auquel il a donné 150 000 $. Le Musée a voulu rendre hommage à cette générosité en nommant l'une de ses quatre salles de la collection permanente «salle Jean Cypihot». Le philanthrope est venu inaugurer cette salle à la veille de ses 80 ans.

Jean Cypihot

o

Un tournoi de golf organisé par le commerçant ***Terry Ciocco*** a permis de recueillir 3000 $, qui ont été remis à l'hôpital Marie-Enfant, hôpital pédiatrique spécialisé dans l'adaptation et la réadaptation des enfants et adolescents physiquement handicapés.

o

Louise Lemieux-Bérubé, tisserande et directrice de l'école-atelier de Construction textile de Montréal a été réélue pour un troisième mandat à la présidence du Conseil des métiers d'art du Québec. Pas de changement non plus dans les objectifs du Conseil des métiers d'art, qui mise sur la commercialisation et la promotion. Les activités commerciales représentent 10 millions de dollars, soit près de 40 pour cent des ventes totales des artisans.

o

Seul un temps pluvieux est venu ternir le tournoi de golf de la Fondation de l'hôpital St. Mary qui a permis de recueillir 53 000 $ devant servir à l'acquisition d'un appareil pour l'anesthésie. C'est ***Michael T. Boychuk***, vice-président du Montréal Trust, qui présidait le comité d'organisation.

o

Le samedi 31 juillet, de 9 h à 15 h, lave-auto au profit de la Maison Jonathan de Longueuil. Le tout aura lieu au centre commercial Jacques-Cartier, situé à l'angle du boulevard Sainte-Foy et du Chemin Chambly. Renseignements: 670-4099.

À DIMANCHE

LIQUIDATION DE TISSUS D'ÉTÉ

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%

•COTONS •CHALLIS •CHAMBRAY •NYLON
•TRICOTS •POLYESTER •FUGIETTE
•TISSUS POUR MAILLOTS DE BAIN
•ETC...

Prix cour. jusqu'à: 17,99 m
Prix spécial à partir de: 2,49 m (TRICOTS ASSORTIS)

ÉPARGNEZ 33 1/3% SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE COUTURE*

*Sauf: Accessoires de cuisine, cadres, fleurs, mannequins Diana.

Solde de Stores

25% à 40% DE RABAIS!

STORES VERTICAUX BouClair faits sur mesure
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2". Couleurs et styles variés... uni, gaufré et à motifs.
GARANTIS À VIE
PRÊTS EN SEULEMENT 48 h
En promotion ce mois-ci: DRACO/KIRSCH, LEVOLOR

RABAIS INCROYABLES! SANS AUCUNE EXCEPTION!
Tout le rayon des tissus à draperies et à recouvrement est réduit de 20% à 75%
Directement du manufacturier, des milliers et des milliers de mètres de tissus "designer" unis et imprimés à partir de 4,66 m

GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE
Laissez nos spécialistes vous conseiller sur le choix de stores, tentures, voilages, couvre-lits, douillettes et plus! 331-1300

STORES HORIZONTAUX
Lamelles en P.V.C. 1" de large. Sélection entière.*
Marchandise régulière
50% de rabais
Grand choix de grandeurs et de couleurs: blanc, ivoire, gris, noir, lilas, rose, bleu.
Disponibles en magasin seulement.
*SAUF DANS CERTAINS MAGASINS OÙ LES BAS PRIX BOUCLAIR S'APPLIQUENT À L'ANNÉE.

STORES VERTICAUX EN P.V.C. POUR PORTES-PATIOS
VALENCE INCLUSE
75" X 84" 30mm d'épaisseur
Prix cour. jusqu'à 64.99$
À partir de 39,99 P.V.C. (Ivoire)
Disponibles en magasin seulement.

TRINGLES CONTINENTAL Kirsch
Tringles de 2 1/2" et de 4 1/2" de haut.
Grandeurs de 18" - 28" à 86" - 150"
Prix cour. jusqu'à 46,99$
25% de rabais
Prix réduit à partir de 11,62$ (18" X 28")

20% à 50% DE RABAIS!
TOUTE LA SÉLECTION DE BAIN ET LITERIE
Literie dans un sac à partir de 49,99
Douillettes à partir de 14,99
Draps en percale à partir de 9,99
Serviettes Cannon à partir de 2,99
• Accessoires de salle de bain • Crochets • Rideaux de douche et doublures • Paniers à linge • Couvre-tringles • Et plus!

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 24 juillet 1993

BouClair
Magasins de St-Jean, de St-Constant, de St-Hyacinthe et de Granby, fermés le dimanche.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h, du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

DOLLARD 3149, boul. des Sources 683-4711
MONTRÉAL-NORD 5630 Henri-Bourassa 327-1113
ST-LÉONARD 4305, rue Jean-Talon 725-9175
REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
LASALLE 2101, ave. Dollard 365-7337
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph 348-1145
ROSEMÈRE Place Rosemère 979-3881
LAVAL 1720, boul. des Laurentides 667-3120
LAVAL 3350, boul. St-Martin 687-8480
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208
TERREBONNE 1350, ch. Moody 471-9494
AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

La fermeture de plusieurs commissions scolaires mécontente des parents

ISABELLE DUCAS

■ Durant les deux semaines de vacances de la contruction, la plupart des commissions scolaires sont fermées.

Les employés prennent tous congé en même temps et il n'y a personne pour répondre aux questions des parents et élèves qui viennent tout juste de recevoir les résultats de leurs examens de fin d'année.

C'est ce qu'a appris avec étonnement Jean-Marc Garant en essayant de communiquer hier avec la Commission scolaire Jérôme-Le Royer où étudie son fils en secondaire V dans un programme spécialisé pour les jeunes décrocheurs. Monsieur Garant venait tout juste de recevoir le bulletin scolaire de Pierre, 18 ans, et voulait communiquer avec l'école pour faire réviser la note de l'examen de français écrit de son fils. Mais ce fut peine perdue: il n'y avait personne pour répondre à son appel.

«Comment peut-on expédier les bulletins des élèves et fermer ensuite les bureaux, au moment où plusieurs personnes se posent des questions sur les examens de reprise et sur les révisions de notes?», se demande M. Garant.

Selon Brian Webb, responsable de la sanction des études pour la Montérégie, le problème existe depuis longtemps. «Presque toutes les commissions scolaires de la région, pour ne pas dire la totalité, sont fermées durant les deux semaines de vacances de la construction, dit-il. Les résultats des examens sortent en ce moment et c'est une période cruciale pour beaucoup d'étudiants. Mais la seule chose que les parents peuvent faire, c'est d'attendre la réouverture des bureaux.»

Les grosses commissions scolaires, comme la CECM et la Commission scolaire de Chomedey de Laval, restent cependant ouvertes. Par contre, le téléphone sonnait sans réponse dans plusieurs autres, ou encore on avait affaire à un répondeur téléphonique pour nous informer tout simplement que les employés étaient en vacances jusqu'au début du mois d'août.

«Les commissions scolaires ont une marge de manoeuvre en ce qui concerne les horaires, dit Michel Doré, directeur de la sanction des études au ministère de l'Éducation. Les problèmes sont connus depuis longtemps mais le ministère n'a aucun contrôle là-dessus».

Selon lui, c'est aux commissaires d'écoles que devraient s'adresser les parents mécontents qui paient des taxes et ont droit de vote aux élections scolaires.

Mais les commissaires ne sont-ils pas eux aussi en vacances?...

Le juge rejette les accusations criminelles contre la mine Westray et ses ex-gérants

Presse Canadienne

NEW GLASGOW, N.-É.

■ Le juge Patrick Curran a rejeté, hier, les accusations d'homicide involontaire et de négligence criminelle portées contre la société Curragh, propriétaire de la mine Westray, et deux de ses anciens gérants, Gerald Phillips et Roger Parry.

Les inculpations avaient fait suite à la mort de 26 mineurs dans un coup de grisou, le 9 mai 1992.

En rendant sa décision, le président du tribunal a expliqué que l'acte d'accusation ne précisait pas ce que les accusés avaient fait pour commettre l'homicide involontaire et la négligence criminelle, comme le requièrent le Code criminel et la Charte des droits.

L'avocat de la couronne, Me Herman Felderhoff, a aussitôt fait savoir qu'il va interjeter appel de ce jugement ou porter tout simplement de nouvelles accusations.

Me Felderhoff avait plaidé devant le juge Curran que les renseignements contenus dans l'acte d'accusation étaient suffisants, parce que les accusés pouvaient toujours obliger la couronne à divulguer sa preuve ou écouter cette preuve au cours du procès.

«Ce n'est tout simplement pas suffisant, a tranché le juge Curran. Les accusés ont le droit de connaître ces faits avant d'enregistrer leur plaidoyer.»

La défense ne s'est pas dite surprise de la décision du tribunal. «Nous avions constaté, en prenant connaissance de l'acte d'accusation, que quelque chose n'allait pas», a déclaré Me Peter Atkinson, l'un des avocats de Curragh.

Qui a commis l'erreur dans la rédaction de l'acte d'accusation? Me Felderhoff a répondu: «Il ne s'agit pas de trouver un coupable. Il s'agit d'examiner les circonstances de l'affaire pour déterminer s'il y a suffisamment de preuve pour porter des accusations».

Mais le sergent d'état-major Ches MacDonald, qui a dirigé l'enquête de la GRC, a avoué: «Nous devons sûrement accepter une certaine responsabilité».

Le Syndicat des travailleurs de l'acier, qui représente les mineurs mis à pied, a pour sa part demandé au gouvernement de suspendre les procédures criminelles pour recommencer l'enquête publique sur la tragédie, restée en plan à la suite d'un ordre du tribunal.

ALCOOL - DROGUE
Il y a un seul et unique Pavillon Grand Élan à Mt-Rolland

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

Utilisez ce coupon et nous absorbons la TVP et la TPS

Ne manquez surtout pas la date finale de notre offre sans taxes et venez déguster les délices que Red Lobster a à vous offrir. Il suffit de découper le coupon et de l'apporter au Red Lobster pour un avantage fiscal à ne pas manquer!

* Cette offre équivaut à la somme de la TVP et de la TPS sur le total de l'addition, alcool non compris.

Pas de TVP et de TPS
AUCUNE TAXE*

Présentez ce coupon au restaurant et nous paierons la TVP et la TPS sur tous les repas qui vous seront servis ainsi qu'à vos convives. Cette offre comprend les entrées, plats principaux, desserts et les boissons sans alcool. **Cette offre ne comprend pas les boissons alcooliques.** Non échangeable pour du comptant ou avec d'autres coupons. Pas de reproduction s'il vous plaît. Valable à tous les restaurants canadiens Red Lobster. © 1993 Red Lobster

Red Lobster®
L'offre se termine le 29 août 1993 2101

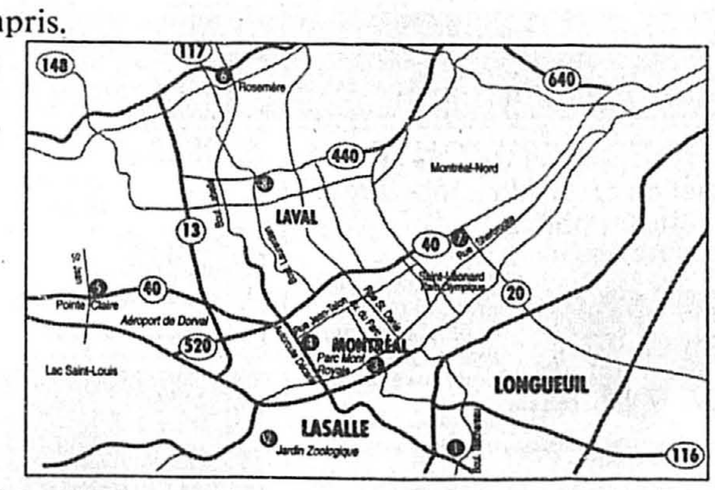

❶ Greenfield Park
875, boul. Taschereau
(514) 671-0154

❷ LaSalle
8450, boul. Newman
(514) 363-8520

Montréal
❸ 1240, rue Drummond
(514) 875-6440

❹ 6775, boul. Décarie
(514) 739-1996

❺ Pointe-Claire
(Complexe Pointe-Claire)
6361, route Transcanadienne
(514) 695-3112

❻ Rosemère
407, boul. Labelle
(514) 437-0488

❼ Saint-Léonard
6850, rue Jean Talon est
(514) 259-1971

❽ Laval
1135, boul. des Laurentides
(514) 967-4344

Une table vous attend également à Drummondville, Saint-Jean, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Red Lobster®